



PICARDIE NATURE

revue naturaliste de Picardie Nature

# l'Avocette

2019 - 46 - JUILLET 2019

- Recensement des Laridés en Picardie au cours de l'hiver 2017/2018. p.3
- Les Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en Picardie. p.13
- Un bien étrange couple. p.17
- Le suivi de la migration des passereaux par le baguage au parc du Marquenterre. 2014 - 2018. p.19
- Le STOC écoute en Picardie, année 2017, dix-septième année. p.30
- Échec de la reproduction de la Sterne caugek *Sterna sandvicensis*. p.40
- Comparaison des oiseaux observés dans la vallée de l'Ancre (80-62) à un siècle d'intervalle. p.43



« l'observatoire de la faune sauvage & l'opération faune et bâti » sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.



Région  
Hauts-de-France



Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires



eau  
seine  
NORMANDIE



L'Avocette, un moyen de diffusion de l'information naturaliste pour l'Observatoire de la faune sauvage en Picardie. Depuis sa création en 1970, l'étude et la protection de la faune sauvage de Picardie sont les moteurs de Picardie Nature et l'objet principal de ses statuts. Depuis des années, des dizaines de bénévoles parcourent la région pour mieux connaître le statut des espèces de différents groupes faunistiques.

Chaque jour met un peu plus en évidence la nécessité de préserver ce qu'il reste de nature dans nos trois départements. Pour cela, l'association a décidé en 2009 de créer un observatoire de la faune sauvage en Picardie de manière à mieux cadrer et évaluer les politiques de conservation mises en place.

Les rôles de cet Observatoire :

- aider au recueil d'informations dans les domaines couverts par les différents réseaux naturalistes de l'association (actuellement 14 réseaux naturalistes : trame verte et bleue, amphibiens/reptiles, araignées, chauves-souris, coccinelles, criquets/sauterelles, libellules, mammifères terrestres, mammifères marins, mollusques, syrphes, punaises, oiseaux, papillons) par l'embauche de salariés qui aident à l'organisation fonctionnelle des réseaux de bénévoles et participent au travail de terrain pour des enquêtes régionales ou nationales;
- communiquer les informations naturalistes régionales auprès des décideurs et du grand public. C'est là qu'intervient notre revue naturaliste l'Avocette où vous trouvez les résultats de ces travaux. D'autres moyens existent aussi : publication d'atlas régionaux de répartition, mise à disposition de tous de données (non sensibles) grâce au site internet de l'association, participation à des colloques, rapports scientifiques...

L'observatoire de la faune sauvage et l'opération "faune et bâti" sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie, l'État, le Conseil Régional des Hauts-de-France, les Conseils départementaux de l'Aisne et de l'Oise ainsi que les Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie.

Les actions menées par Picardie Nature sont également permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.

## • Sommaire

### p. 3

- Bilan du recensement des Laridés en Picardie (Aisne, Oise, Somme) au cours de l'hiver 2017/2018.

Par Thierry RIGAUD

### p. 13

- Les Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en Picardie. Bilan pour l'année 2018.

Par Xavier COMMECY

### p. 17

- Un bien étrange couple.

Par Philippe CARRUETTE

### p. 19

- Bilan comparatif du suivi de la migration des passereaux par le baguage au parc du Marquenterre. 2014 - 2018.

Par Philippe CARRUETTE

### p. 30

- Le STOC-écoute en Picardie, année 2017, dix-septième année.

Par Pascal MALIGNAT

### p. 40

- Échec de la reproduction de la Sterne caugék *Sterna sandvicensis* au Hâble d'Ault en 2018.

par Thierry RIGAUD

### p. 43

- Comparaison des oiseaux observés dans la vallée de l'Ancre (80-62) à un siècle d'intervalle.

Par Xavier COMMECY

L'AVOCETTE, publication naturaliste de Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP 70010 - 80097 AMIENS Cedex 3

[www.picardie-nature.org](http://www.picardie-nature.org)      [contact@picardie-nature.org](mailto:contact@picardie-nature.org)

Directeur de publication : Patrick THIERY - Rédacteur en chef : Xavier COMMECY

Comité de relecture : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY, Thomas HERMANT, Sébastien LEGRIS, Sébastien MAILLIER.

Mise en page : Claire VANTROYS

Photo de couverture : Richard KASPRZYK

Consultable sur le lien suivant : <http://picardie-nature.org/etude-de-la-faune-sauvage/rapports-publications/l-avocette/>

Date d'édition : Mai 2019.

Dépôt légal : ISSN FR 0181-0782



# Bilan du recensement des Laridés en Picardie (Aisne, Oise, Somme) au cours de l'hiver 2017/2018.

Par Thierry RIGAUX



**Photo 1** : Goéland brun (*Larus fuscus*) - © Régine LE COURTOIS NIVART

Dans le cadre du dénombrement national impulsé par la Ligue de Protection des Oiseaux, les ornithologues du réseau avifaune de l'association Picardie Nature se sont mobilisés pour prendre part à ce recensement en faisant porter prioritairement leur attention sur le dénombrement de dortoirs : ces secteurs où se rassemblent les oiseaux, particulièrement grégaires pour passer la nuit, sont les espaces privilégiés pour dénombrer les populations hivernantes, éventuellement très dispersées dans la journée.

C'est sur ces sites qu'ont été recensés intégralement les Laridés dans l'Aisne et dans l'Oise, tandis que l'importance des zones d'alimentation diurnes situées sur des sites servant aussi de dortoirs a conduit, sur le littoral, à procéder d'une part à des comptages en journée puis à comptabiliser les oiseaux rentrant dormir sur le littoral.

L'essentiel des observations ont été réalisées de façon concomitante avec celles réalisées pour le dénombrement global des oiseaux d'eau (Wetlands International), et donc les 5 et 6 janvier 2018 principalement, afin d'une part de bénéficier de la mobilisation traditionnelle des ornithologues lors de ce temps fort de dénombrement collectif, et d'autre part de pouvoir cumuler les effectifs observés le jour avec ceux rentrant au dortoir en soirée (ou le cas échéant en sortant).

L'ensemble des observateurs suivants ont pris part à cette enquête. Qu'ils en soient remerciés, en comptant sur la compréhension et la mansuétude de celles ou ceux qui auraient été malencontreusement oubliés.

## Coordination :

- Coordination régionale : Thierry RIGAUX  
- Coordinations départementales : Didier BAVEREL (Aisne), Pascal MALIGNAT (Oise), Xavier COMMECY et Thierry RIGAUX (respectivement Somme continentale et littorale)

## Observateurs :

Frédéric BOUCHINET, Xavier COMMECY, Patrick CRNKOVIC, Claude DELAHOUCHE, Michaël GUERVILLE, Richard KASPRZYK, Rodolphe LEROY, Pascal MALIGNAT, Jean-Bernard MARQUE, Herbert MORSCHER, Thierry NANSOT, Jean-Adrien NOËL, François MÉRANGER, Thierry RIGAUX, Daniel SCHILDKNECHT, Bertrand SEIGNEZ, François SUEUR, Quentin VAN HECKE

## Les sites d'observation

En plus de la façade littorale, les dortoirs suivants ont été prospectés (Tableau 1 - en gras, ceux sur lesquels des oiseaux ont été observés).

Aisne	Oise	Somme
<b>Tergnier (gravière)</b>	<b>Villers-Saint-Sépulcre (plan d'eau)</b>	<b>Littoral (dans son ensemble pour les effectifs diurnes)</b>
<b>Chamouille (plan d'eau de l'Ailette)</b>	<b>Beauvais (plan d'eau du Canada)</b>	<b>Dortoirs de la baie d'Authie et de la baie de Somme</b>
<b>Saint-Quentin (étang d'Isle et canal de Saint-Quentin)</b>	<b>Thourotte (canal latéral de l'Oise au port de Janville)</b>	<b>Dortoir de la zone industrielle d'Amiens (toits d'entreprises)</b>
<b>Pommiers (plan d'eau/gravière)</b>	<b>Pont-Sainte-Maxence (gravière)</b>	<b>Chilly (champs)</b>
<b>Origny Sainte-Benoîte (bassins de lagunage)</b>	<b>Saint Leu d'Esserent (base nautique)</b>	<b>Péronne (étangs)</b>
	Bitry (gravière)	

**Tableau 1** : Dortoirs prospectés : communes de référence et type de milieu

## Résultats

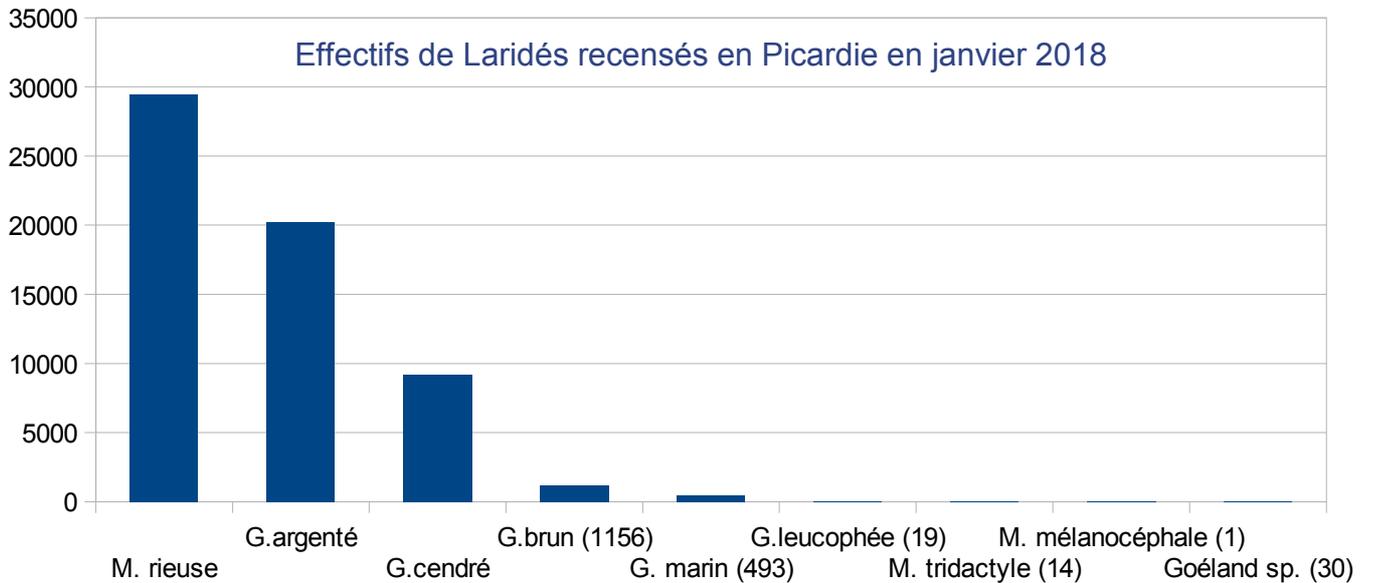
### Le peuplement observé

Les observations ont porté sur les espèces suivantes : Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*, Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*, Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*, Goéland cendré *Larus canus*, Goéland brun *Larus fuscus*,

Goéland argenté *Larus argentatus*, Goéland leucophée *Larus michahellis*, Goéland marin *Larus marinus*, observées avec les effectifs suivants. (Tableau 2)

	Goéland argenté	Goéland leucophée	Goéland brun	Goéland cendré	Goéland marin	Goéland sp.	Mouette rieuse	Mouette mélanocéphale	Mouette tridactyle	TOTAL
Picardie	20 216	19	1156	9205	493	30	29 458	1	14	60 599
Aisne	1	0	19	0	0	0	11 314	0	0	11 334
Oise	6	19	27	1	0	30	5 426	0	0	5 509
Somme	20 223	0	1 110	9 204	493	0	12 718	1	14	43 756

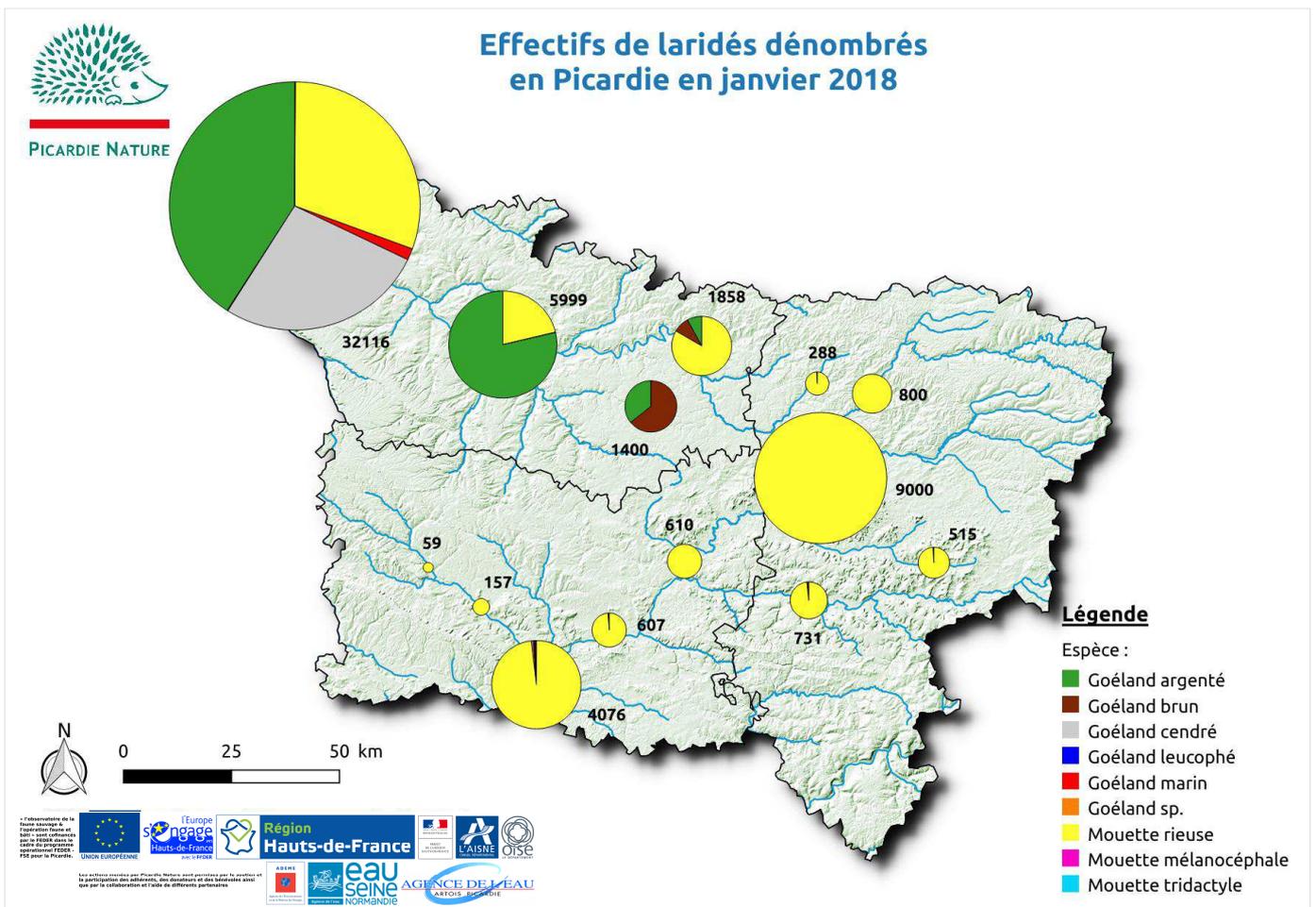
**Tableau 2** : Bilan synthétique du recensement des Laridés hivernants au cours de l'hiver 2017/2018 : totaux départementaux pour l'Aisne, l'Oise et la Somme et pour la Picardie.



**Graphique 1** : Classement des différentes espèces de Laridés recensées en Picardie en janvier 2018 par ordre décroissant d'abondance.

Ces résultats à l'échelle de la Picardie peuvent aussi être présentés sous la forme d'une cartographie des regroupements d'oiseaux recensés mettant en

évidence leur répartition spatiale sur le territoire d'étude.



**Figure 1** : Distribution spatiale et effectifs des regroupements de Laridés observés dans la Picardie en janvier 2018 (effectifs comptés aux dortoirs avec en complément, pour la frange littorale, les effectifs diurnes).

## Approches spécifiques

### Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*

Uniquement notée sur le littoral, conformément à l'écologie de l'espèce.  
14 individus recensés.

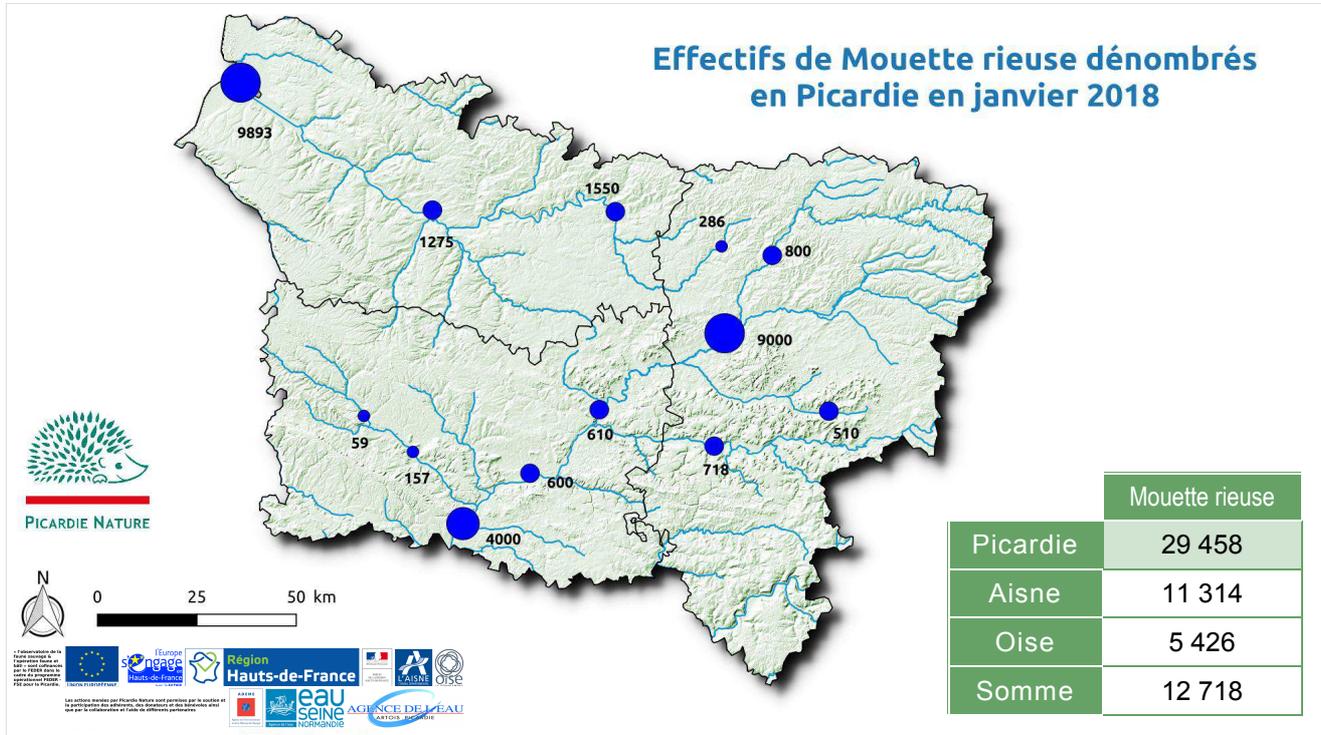
### Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

Un seul individu, noté sur le littoral.

### Mouette rieuse

#### *Chroicocephalus ridibundus*

Espèce bien présente dans les trois départements avec une abondance aussi élevée, à peu de chose près, dans l'Aisne que dans le département de la Somme jouissant pourtant d'une façade littorale.

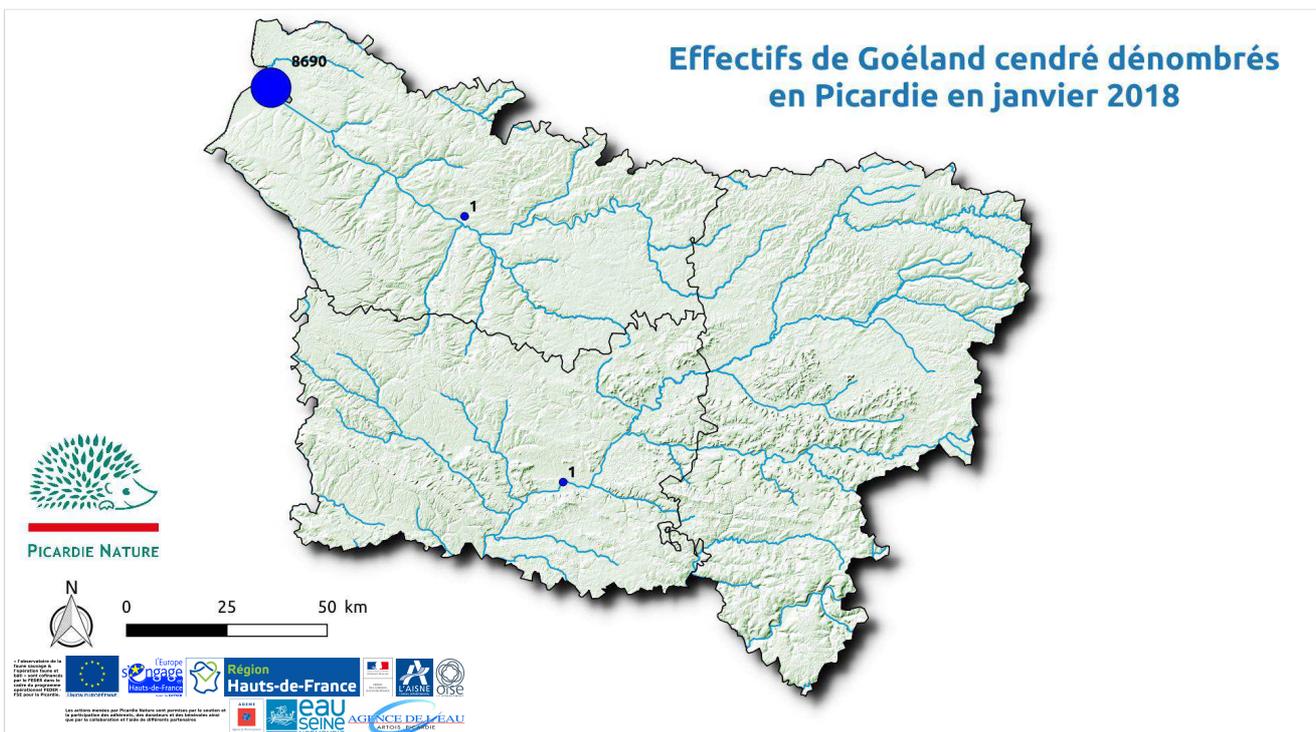


**Figure 3 :** Distribution spatiale de la Mouette rieuse et effectifs recensés en Picardie en janvier 2018

### Goéland cendré *Larus canus*

En dehors de l'unique individu repéré à Amiens (80) et de celui vu à Pont-Sainte-Maxence (60), l'intégralité des effectifs comptés (9205) est

observée sur le littoral : 8690 en journée, 313 de retour au dortoir de la baie de la baie de Somme et 200 au retour au dortoir de la baie d'Authie.

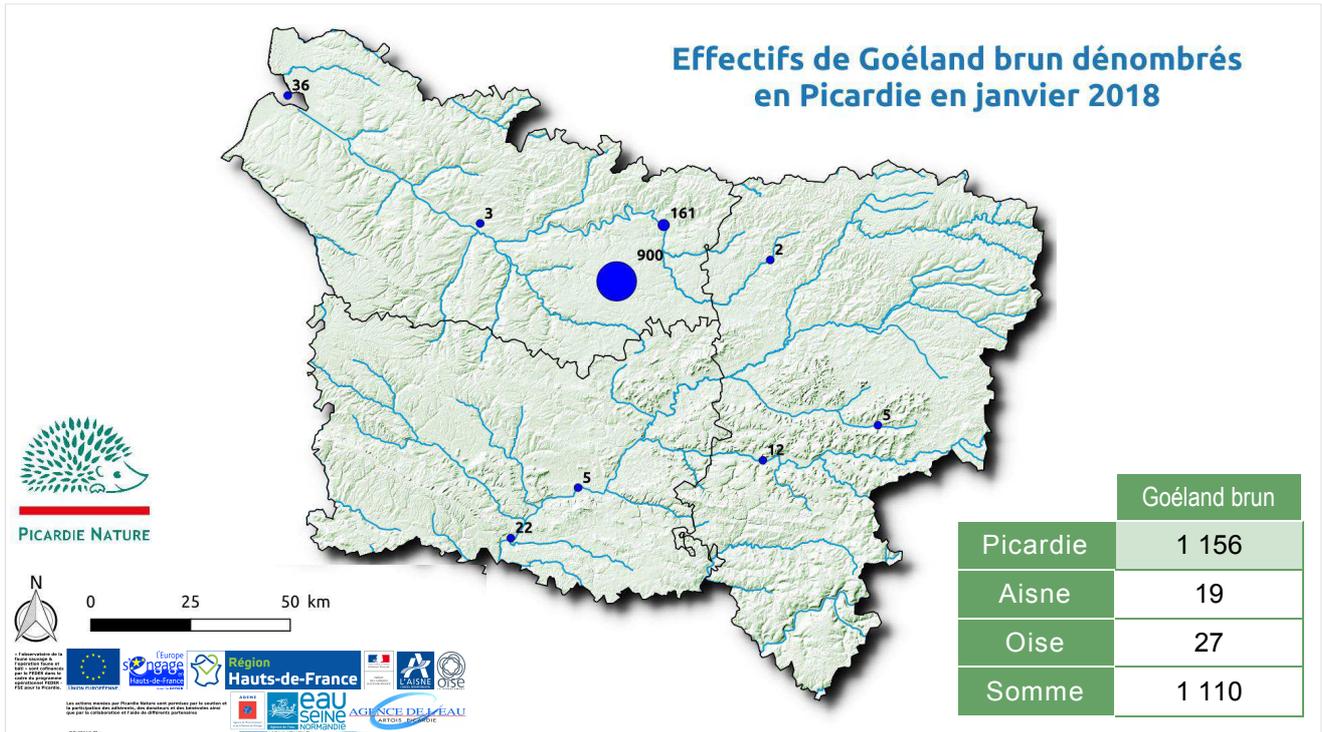


**Figure 4 :** Distribution spatiale du Goéland cendré et effectifs recensés en Picardie en janvier 2018.

## Goéland brun *Larus fuscus*

Espèce présente dans les trois départements avec une concentration très marquée dans l'Est du

département de la Somme, dans le secteur du Santerre.

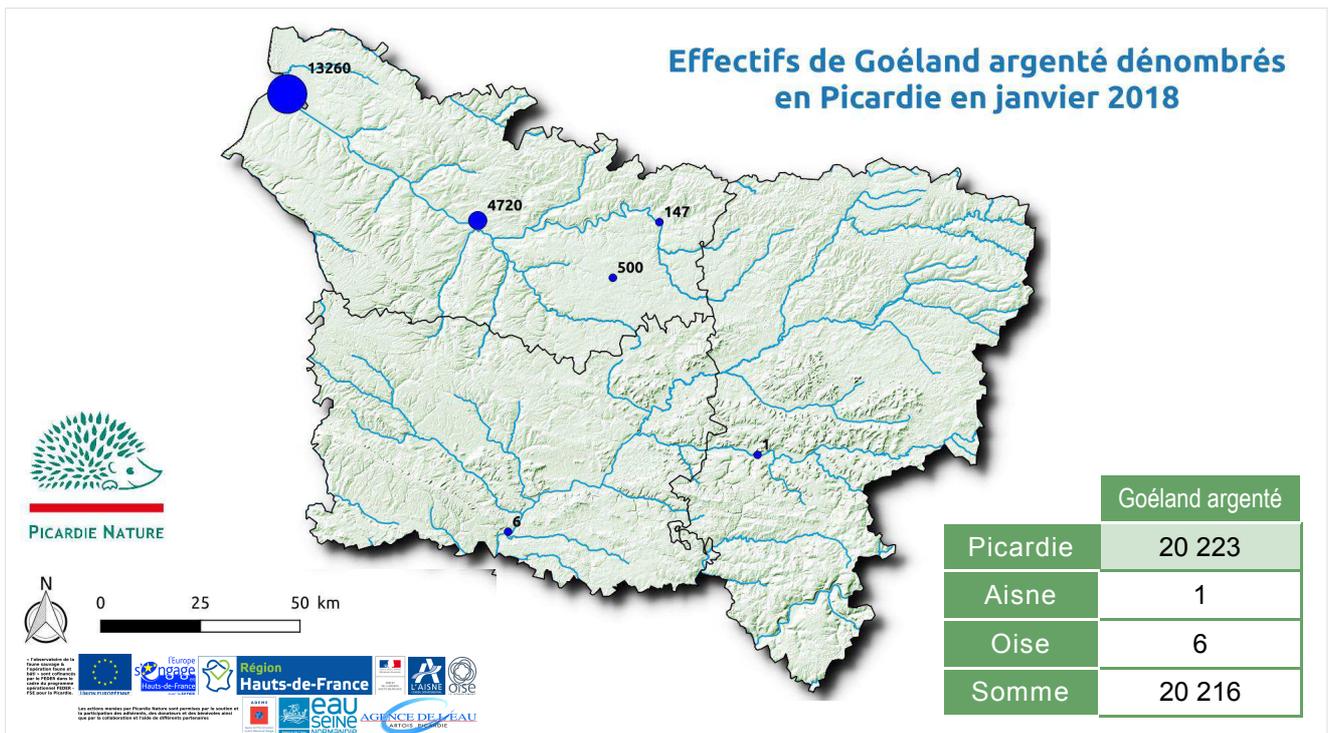


**Figure 5 :** Distribution spatiale du Goéland brun et effectifs recensés en Picardie en janvier 2018

## Goéland argenté *Larus argentatus*

Espèce concentrée dans le département de la Somme, essentiellement sur le littoral, avec un noyau hivernant important centré sur Amiens, une certaine

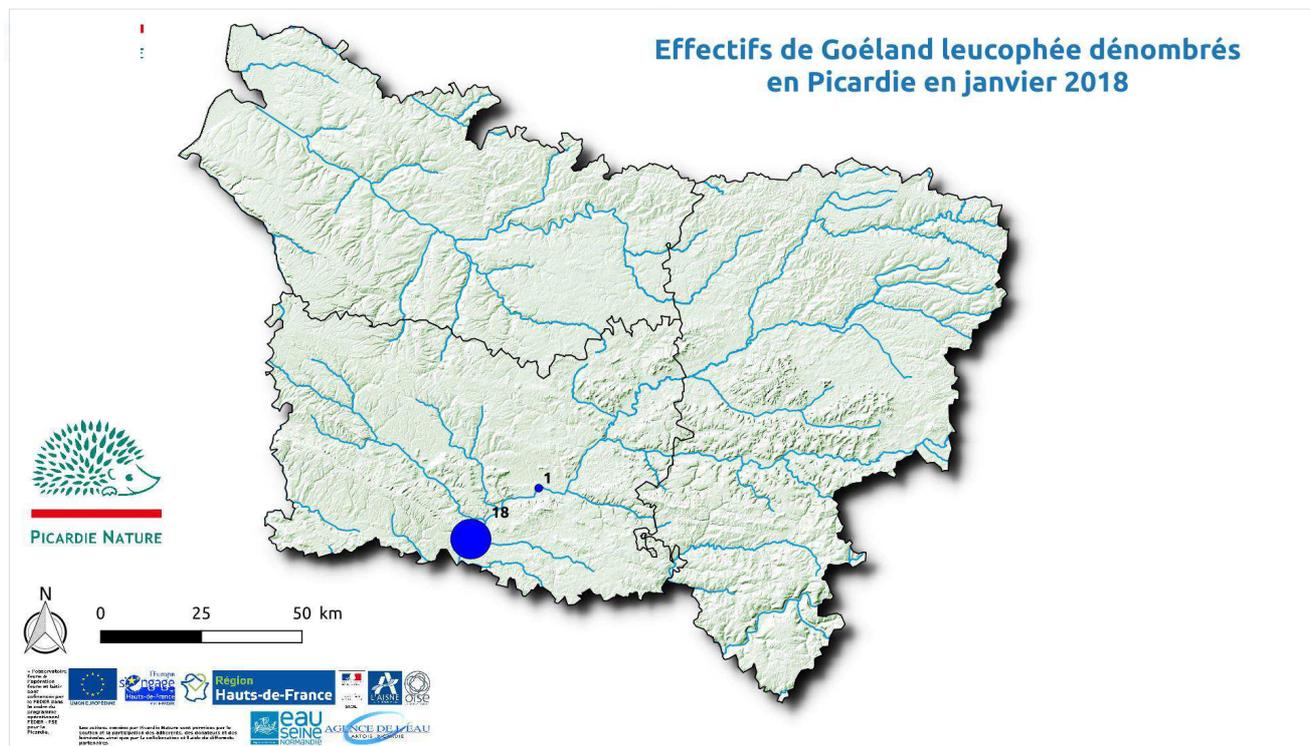
abondance dans l'Est de la Somme et une présence marginale dans l'Aisne et la Somme.



**Figure 6 :** Distribution spatiale du Goéland argenté et effectifs recensés en Picardie en janvier 2018.

## Goéland leucophée *Larus michaellis*

Espèce observée uniquement dans l'Oise avec un regroupement de 18 individus sur la base nautique de Saint-Leu d'Esserent (60) et un individu unique repéré à Pont-Sainte-Maxence (60).



**Figure 7 :** Distribution spatiale du Goéland leucophée et effectifs recensés en Picardie en janvier 2018.

## Goéland marin *Larus marinus*

Observé uniquement sur le littoral avec 492 individus.

## Discussion

### A propos de la diversité spécifique observée.

Concernant la liste des espèces observées, le panel d'espèces contactées en janvier 2018 est conforme aux espèces régulièrement visibles en hiver sur le territoire à cette époque. Il est vraisemblable que des Goélands pontiques *Larus cachinnans*, désormais observés de façon assez régulière dans la région, ait pu échapper aux observateurs ayant fait porter leur attention sur le recensement quantitatif des espèces les plus communes alors que la reconnaissance du Goéland pontique exige une certaine attention. Par ailleurs, le comptage des Laridés aux dortoirs s'effectue en général lors de leurs arrivées sur les sites, et donc concerne généralement des oiseaux en vol, et peut s'effectuer dans des conditions de luminosité mauvaises, conditions peu propices à l'identification d'espèces nécessitant des observations détaillées.

On note une absence de donnée de présence de la Mouette pygmée, qui est potentiellement présente en mer au cœur de l'hiver, mais qui n'est pas d'observation courante à cette saison.

En marge de la famille des Laridés, objet de l'enquête, notons au passage l'absence de toute observation de Labbe ou de Sterne, la Sterne caugek, la plus susceptible d'être observée à cette saison, restant d'une occurrence irrégulière sur la côte picarde alors qu'elle est notée de façon régulière en hiver - et parfois avec des effectifs importants en décembre - sur la côte normande, en baie de Seine, à partir du site d'observation de Ouistreham en particulier (d'après <https://www.trektellen.nl/> consulté le 30/01/2019).

### A propos de l'abondance, de la répartition spatiale et de l'évolution des effectifs comptés en janvier 2018 par rapport aux enquêtes de 1996/1997, 2004/2005 et 2011/2012.

Une approche par espèce est requise. Afin de situer dans le temps l'importance des stationnements notés en janvier 2018, nous rappellerons les effectifs obtenus en Picardie au cours des trois enquêtes nationales précédentes : 1996/1997, 2004/2005, 2011/2012.

## Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*

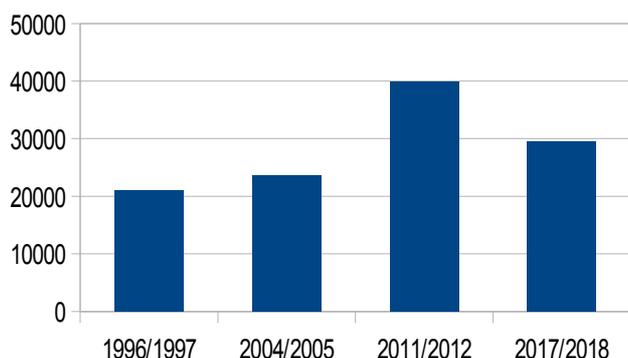
Uniquement notée sur le littoral. Effectif noté toujours modeste, avec un éventuel renforcement de la présence hivernale.

Mouette tridactyle	1996 / 1997	2004 / 2005	2011 / 2012	2017 / 2018
Effectif recensé	0	0	120	14

## Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*

La seule espèce de Laridés présente en nombre dans l'ensemble des trois départements picards

Mouette rieuse	1996 / 1997	2004 / 2005	2011 / 2012	2017 / 2018
Effectif recensé	21 000	23 515	39 962	29 450



**Graphique 2** : Évolution des effectifs hivernants de Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus* en Picardie entre 1966 / 1997 et 2017 / 2018

Ce graphique montre une tendance à l'augmentation mais elle n'est pas significative ((P = 0,33) avec un R2 de 0,44)

## Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

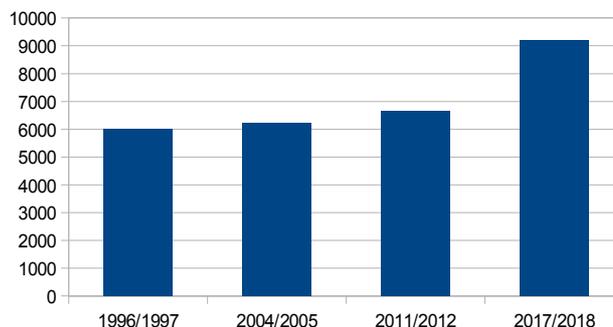
Espèce d'une grande rareté au cœur de l'hiver sur le littoral picard.

Mouette mélanocéphale	1996 / 1997	2004 / 2005	2011 / 2012	2017 / 2018
Effectif recensé	0	0	0	1

## Goéland cendré *Larus canus*

Espèce essentiellement littorale.

Goéland cendré	1996 / 1997	2004 / 2005	2011 / 2012	2017 / 2018
Effectif recensé	6 000	6 232	6 636	9 205



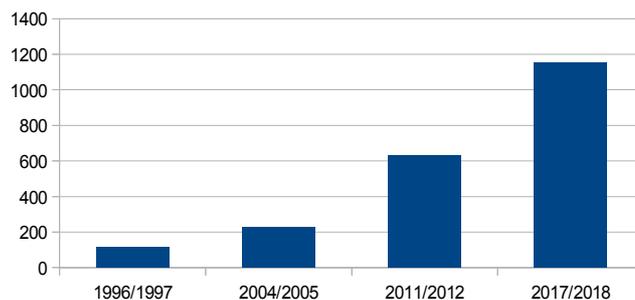
**Graphique 3** : Évolution des effectifs hivernants (en nb individus) de Goélands cendrés comptés en Picardie entre 1966 / 1997 et 2017 / 2018

L'évolution des effectifs comptés en Picardie se confond presque avec celle des effectifs comptés sur le seul littoral, tant l'espèce est y inféodée dès lors que l'on ajoute aux effectifs se nourrissant dans la journée sur l'estran et la plaine maritime les oiseaux venant y dormir après s'être nourris dans l'intérieur des terres.

Le graphique met en évidence une tendance évolutive apparente à l'augmentation mais elle n'est pas significative ((P = 0,16) avec un R2 de 0,70)

## Goéland brun *Larus fuscus*

Goéland brun	1996 / 1997	2004 / 2005	2011 / 2012	2017 / 2018
Effectif recensé	115	228	632	1 156

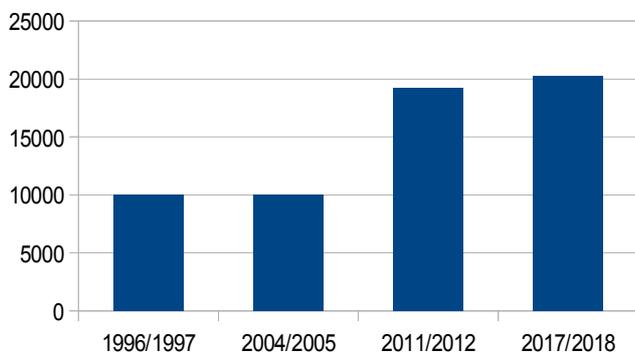


**Graphique 4** : Évolution des effectifs hivernaux de Goéland brun comptés en Picardie entre 1996 / 1997 et 2017 / 2018

Les effectifs hivernaux de Goéland brun comptés en Picardie entre les périodes extrêmes de recensement mentionnées montrent une très forte augmentation. Cette évolution est significative : la p-value est égale au seuil de significativité (0,051). Le R2 est de 0,89. Cette augmentation intervient spatialement essentiellement dans la partie Est du département de la Somme, dans laquelle les effectifs automnaux sont aussi en forte augmentation. C'est ainsi que, en hiver mais à des dates différentes de celles du recensement, 2 330 Goélands bruns ont été dénombrés par Xavier COMMECY le 18 décembre 2017 à Hallu ou encore 2030 le 4 novembre 2018.

## Goéland argenté *Larus argentatus*

Goéland argenté	1996 / 1997	2004 / 2005	2011 / 2012	2017 / 2018
Effectif recensé	10 000	9 900	19 176	20 223

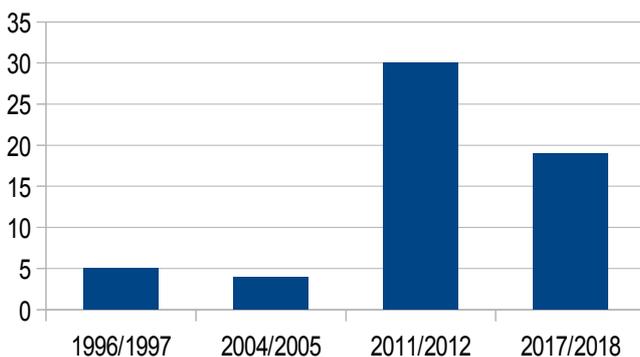


**Graphique 5** : Évolution des effectifs hivernaux de Goéland argenté comptés en Picardie entre 1996 / 1997 et 2017 / 2018

Les effectifs hivernaux comptés de Goéland argenté connaissent donc une évolution tendancielle à la hausse même si la croissance observée n'est pas régulière. La p-value, bien que proche du seuil (0,05), n'est cependant pas significative (P = 0,08).

## Goéland leucophée *Larus michaellis*

Goéland leucophée	1996 / 1997	2004 / 2005	2011 / 2012	2017 / 2018
Effectif recensé	5	4	30	19



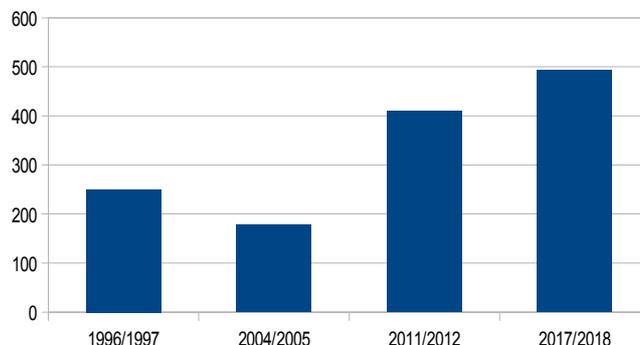
**Graphique 6** : Évolution des effectifs hivernaux de Goéland leucophée comptés en Picardie entre 1996 / 1997 et 2017 / 2018

Le Goéland leucophée apparaît donc comme en augmentation en hiver au cours de la période 1996/1997-2017/2018.

Les effectifs recensés restent modestes à cette saison de l'année au cours de laquelle l'espèce est bien moins abondante qu'en fin d'été et en automne. Un certain nombre d'oiseaux appartenant à cette espèce passent probablement inaperçus parmi les grands groupes de Goélands argentés présents en hiver sur le littoral.

## Goéland marin *Larus marinus*

Goéland marin	1996 / 1997	2004 / 2005	2011 / 2012	2017 / 2018
Effectif recensé	205	178	409	493



**Graphique 7** : Évolution des effectifs hivernaux de Goéland marin comptés en Picardie entre 1996 / 1997 et 2017 / 2018

## Conclusion générale :

Comparés aux résultats des dénombrements de 1996/1997, 2004/2005 et 2011/2012 (cf. ci-dessus), les résultats du dénombrement de l'hiver 2017/2018 se distinguent principalement par les points suivants :

- un effectif de Goélands argentés supérieur,
- un effectif de Goélands cendrés également sensiblement plus important,
- un effectif de Mouettes rieuses un peu plus fort,
- mais surtout un effectif de Goélands bruns, en augmentation d'environ 500 % par rapport à 2004 et atteignant près de 10 fois celui de 1996.

Pour les Goélands argentés et cendrés, le différentiel provient d'un effectif compté en journée sur le littoral bien plus important que les années antérieures.

Ainsi, alors que l'effectif vu rentrant au dortoir en janvier 2018 ne s'élevait qu'à un peu plus de 1000 individus pour le Goéland argenté et un peu plus de 500 Goélands cendrés), cet effectif se montait en 2004 à 4560 pour le Goéland argenté.

La réduction des effectifs rentrant au dortoir de la baie de Somme observée chez le Goéland argenté est en relation probable avec la fermeture du centre d'enfouissement technique de Mons-Boubert, sachant que les jours choisis pour suivre les retours au dortoir peuvent aussi influencer les effectifs d'oiseaux rentrant au dortoir, l'activité humaine sur la décharge impactant la quantité de nourriture disponible sur le centre d'enfouissement.

Concernant l'abondance sur le littoral des Laridés, il a été observé plus d'une fois que des coups de vents

entraînant l'arrivée sur les plages de grandes quantités de bivalves (Couteaux américains *Ensis directus* et Lutraires *Lutraria lutraria* notamment) étaient suivis d'un gonflement très important des effectifs de Laridés présents sur les plages et les estuaires (Goélands argentés et cendrés, en particulier ; observations personnelles notamment). L'abondance littorale des Laridés peut donc présenter de grandes variations au gré des phénomènes météorologiques (coups de vent, essentiellement) intervenus au cours des jours précédents.

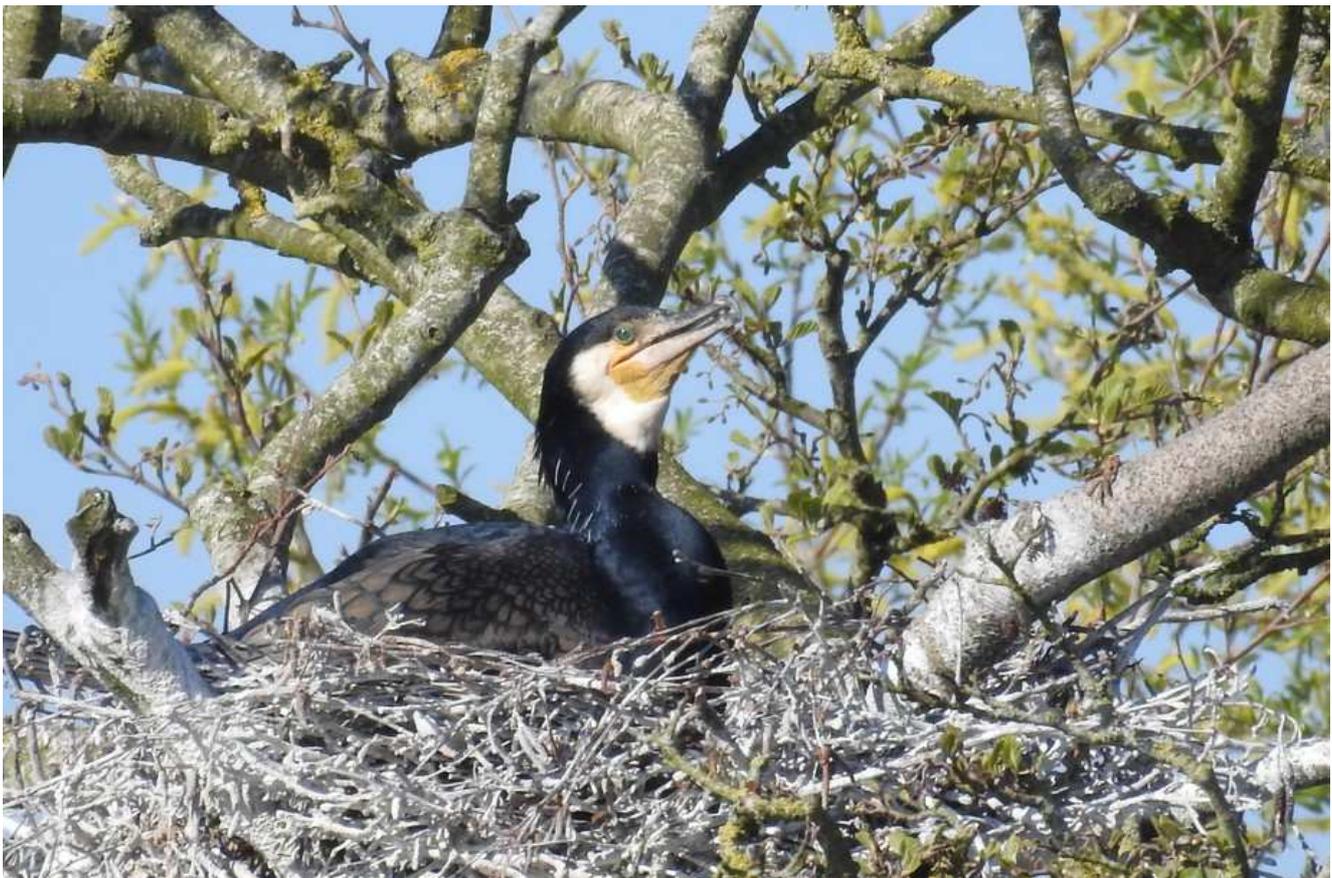
## Remerciements

Mes remerciements vont à l'ensemble des observateurs et de leurs coordonnateurs, à Quentin VAN HECKE pour la réalisation de quelques tests statistiques ainsi qu'à l'équipe se chargeant de la réalisation de la revue naturaliste associative. J'adresse un merci tout particulier à Claire VANTROYS pour l'importance du temps consacré à la mise en forme de la revue.

Thierry RIGAUD  
[rigaux.th@gmail.com](mailto:rigaux.th@gmail.com)  
11 rue d'Armor  
80090 AMIENS  
Mobile : 06 73 30 62 46

# Les Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en Picardie. Bilan pour l'année 2018.

Par Xavier COMMECY



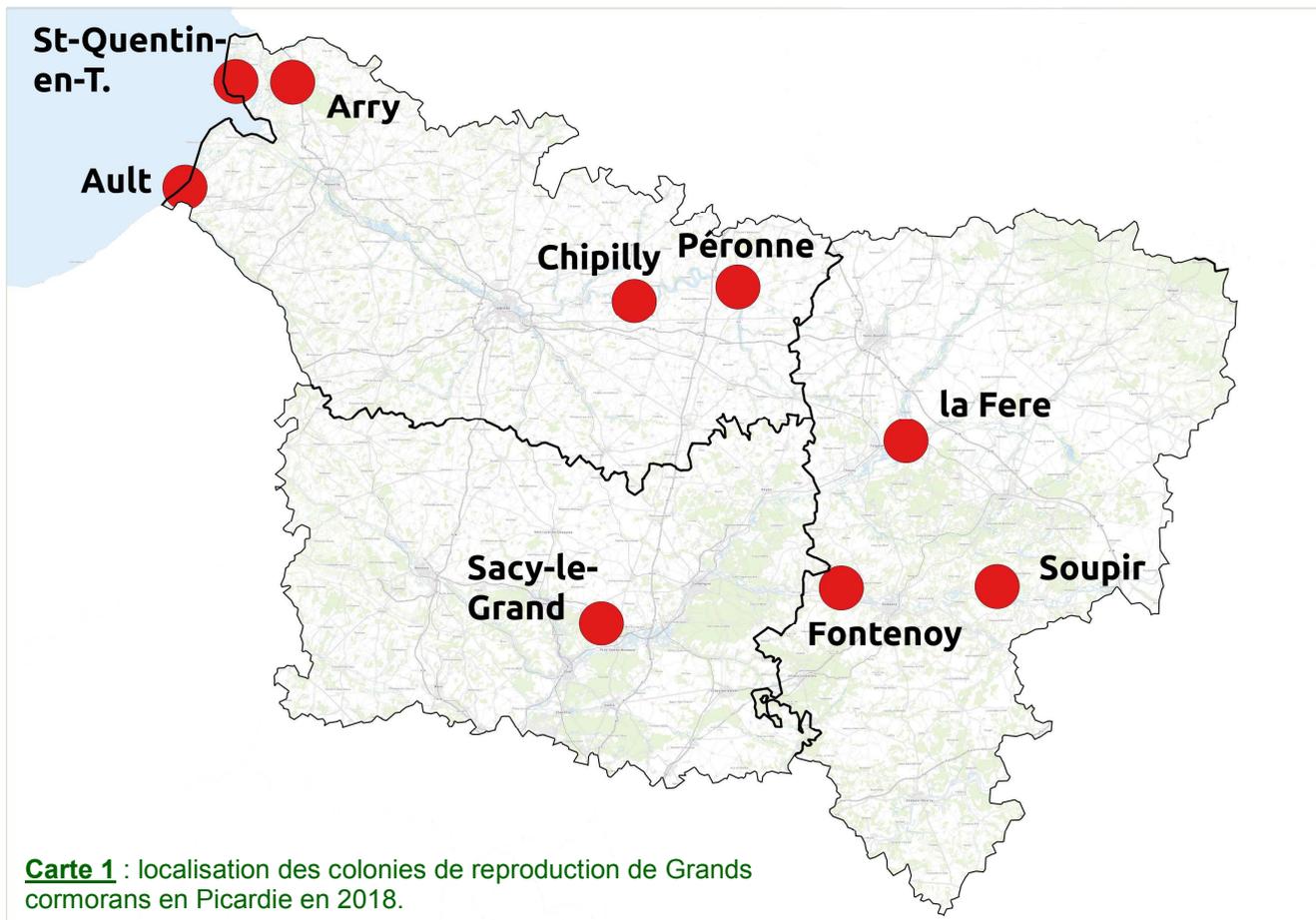
**Photo 1** - © Thierry RIGAUX

Répondant à l'appel du Ministère de la Transition Ecologique & Solidaire un recensement national des colonies de Grands cormorans nicheurs, coordonné par Loïc MARION du C.N.R.S était organisé au printemps 2018. Ce recensement applique la méthodologie du Cormorant Research Group-Wetlands International - IUCN.

Picardie-Nature a coordonné régionalement ce bilan réalisé selon un pas de temps de 3 ans en demandant par plusieurs messages diffusés sur les listes de discussion de ses observateurs de compter les effectifs présents dans colonies connues, d'en rechercher de nouvelles et de transmettre ces informations au coordonateur régional.

Ce sont ces résultats que nous présentons ici.

Suivant les bilans précédemment parus, nous indiquons pour chaque colonie repérée, sa localisation et ses caractéristiques, le nombre de nids présents, lorsque cela est connu le nombre de nids comptés lors des recensements précédents d'après COMMECY 2015) et toute information originale obtenus sur ces sites.



## Résultats

### Aisne (02)

Fontenoy : 8 nids le 20 mars (R. KASPRZYK) ; (2 en 2015, 7 en 2012, 1 en 2009, colonie découverte en 2005). Nids construits sur des Peupliers.

La Fère, les dames : 8 nids le 3 avril (B. SEIGNEZ). Cette colonie est installée sur des peupliers dans la vallée de l'Oise ; 2 nids de Hérons cendrés sont installés en son sein.

La Fère, les bas lieux : 10 nids le 9 mai (B. SEIGNEZ). Cette colonie est voisine de la précédente et elle aussi installée sur des peupliers dans la vallée de l'Oise.

Une seule colonie était présente dans cette commune de la Fère précédemment ; elle accueillait 25 nids en 2009 (21 nids en 2008 année de sa découverte) ; 7 en 2012 et n'avait pas été prospectée en 2015.

Soupir : 6 nids le 20 mars (R. KASPRZYK). Découverte en 2016 cette colonie est très originale car installée sur un pylône à haute tension.

### Bilan départemental

AISNE	2018	2015	2012	2009	2006	2003
Nombre de colonies	4	2	2	3	1 ?	0
Nombre de couples	32	3	14	30	1 ?	0

### Oise (60)

Sacy-le-Grand, le métro : 1 nid dans un Peuplier le 26 mai (P. & R. MALIGNAT). Cela semble bien être le premier cas documenté de reproduction de l'espèce dans ce département.



**Photo 2-** © Thierry RIGAUX

### Somme (80)

Arry : 281 nids le 22 avril (T. RIGAUX) pour cette colonie installée dans un boisement de feuillus d'un marais arrière littoral. Le déclin constaté - 347 nids en 2015, 403 en 2012, 440 en 2009, 415 en 2006, 344 en 2003) peut s'expliquer par un probable essaimage des couples vers des sites proches dans le département du Pas-de-Calais (Conchil-le-Temple, puis récemment Berck/Merlimont) qui ont été récemment occupés. Il est à remarquer que cette colonie a fait l'objet d'un recensement original avec un drone (RIGAUX, 2018).

Ault : 64 à 69 nids le 26 mai 2018 sur les falaises de Ault à Mers-les-Bains (Thierry RIGAUX & François MÉRANGER) (75 en 2015, 63 en 2012, 51 en 2009).

Chipilly : 9 nids le 15 avril (X. COMMECY) sur de grands arbres d'un marais de la vallée de la Somme. (3 en 2015, 4 en 2012, 2 en 2009).

Péronne : 98 nids (X. COMMECY). Nids sur des grands feuillus d'un îlot d'un étang suburbain. La plus ancienne colonie connue dans la région : 87 nids en 2015, 127 en 2012, 105 en 2009... installation - 1 nid - en 1988.

Saint-Quentin-en-Tourmont : 32 nids le 26 mai (P. CARRUETTE) 27 nids en 2017. Nids dans une Saulaie en bordure d'un plan d'eau du Parc ornithologique du Marquenterre.

### Bilan départemental

SOMME	2018	2015	2012	2009	2006	2003
Nombre de colonies	5	4	5	5	3	2
Nombre de couples	489	509	598	611	557	457

## Bilan régional (valeurs maximales)

PICARDIE	2018	2015	2012	2009	2006	2003
Nombre de colonies	10	6	7	8	4	2
Nombre de couples	522	512	612	641	558	457

En considérant qu'une colonie n'a pas été comptée en 2012 dans l'Aisne, on constate une stabilisation des effectifs de couples de Grands cormorans nicheurs en Picardie faisant suite à la baisse observée entre 2009 et 2015. Par contre le nombre de colonies augmente ; il s'agit là d'une classique réaction des oiseaux coloniaux après une phase d'installation comme nous l'avons connue à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

### Place des populations picardes des Grands cormorans nicheurs dans les populations françaises :

C'est bien sûr par rapport aux résultats du recensement précédent de 2015 que nous nous référons (MARION 2015).

Cette année-là la population française avait été estimée à 9 374 couples (+/- 50) dans 150 – 154 colonies contre 8 693 couples (+/- 67) dans 136 – 138 colonies pour l'année 2012.

Ces colonies étaient localisées dans 43 départements (contre 45 en 2012). Ce nombre de couples reproducteurs est considéré comme une stabilisation (légère augmentation de 7.8 % en 3 ans) des effectifs après les fortes augmentations relevées entre le début des années 2000 et 2012.

La Picardie accueille 5.46 % des effectifs reproducteurs nationaux ; cinquième région administrative derrière les pays de la Loire (22.4%), la Normandie, le Bretagne et le Nord-Pas-de-Calais.

Pour les seules colonies littorales, seulement 7 départements sont concernés (en Bretagne, en Normandie en plus de la Somme) pour 34 colonies et

2 126 couples (soit 3.4 % des effectifs en Picardie-Somme).

Malgré sa progression passée, la population nicheuse française demeure marginale en Europe (moins de 4% des 235 800 couples européens recensés en 2013), population européenne qui s'est pratiquement stabilisée depuis 2006 (1% de progression annuelle) avec même une nette diminution des effectifs en Europe du Nord (-13 000 couples) et en Europe centrale (-36 000 couples).

### Remerciements

A tous les observateurs qui ont recensé ces colonies ; à Sébastien LEGRIS qui a réalisé la carte de localisation des colonies citées.

### Bibliographie

COMMECY X. (2015). Les Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en Picardie. Bilan pour l'année 2015. L'Avocette 39 (2) p. 35 -37.

MARION L. (2015). Recensement national des Grands cormorans nicheurs en France en 2015. Rapport final. Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Direction de l'Eau et de la Biodiversité. 24 p.

RIGAUX T. (2018). Utilisation expérimentale d'un drone sur le site de reproduction des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo*, propriété du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres du site d'Arry. L'Avocette 42 (1) p. 57 – 58.

Xavier COMMECY  
4 Place Godailler Decaix  
80800 Gentelles  
[xavier.commecy@wanadoo.fr](mailto:xavier.commecy@wanadoo.fr)

# Un bien étrange couple.

Par Philippe CARRUETTE



**Photo 1** : Hybride Héron cendré/Aigrette garzette au parc ornithologique du Marquenterre en juillet 2018. © Mélanie SIRON

Le 24 juillet 2018 dans la héronnière du parc du Marquenterre, une Aigrette garzette *Egretta garzetta* est notée nourrissant trois grands poussins de Hérons cendrés *Ardea cinerea*.  
Couvaison d'œufs de Héron cendré par l'Aigrette ?  
Adoption (ce n'est pas le « genre » des ardéidés !!!) ?

Les jeunes Hérons cendrés semblent assez pâles et petits malgré le développement quasi achevé de leur plumage mais les branches de Pins dissimulant le nid ne permettent pas une observation précise. Ces jeunes dont l'âge est estimé à 5 semaines (en se basant sur une comparaison avec l'évolution des poussins de Héron cendré) ont tendance à vouloir quitter le nid et se déplacent sur les branches alentour, comportement typique des jeunes aigrettes et non des jeunes Hérons cendrés pour cet âge.

Le 12 août un jeune Héron cendré est observé volant et se posant dans un Saule. Le 15 au soir, il sera observé pêchant à l'affût des insectes dans un marais d'eau douce proche de la héronnière. Il présente une partie de la face blanche, des rémiges en grande partie blanches, des pattes courtes et verdâtres et une taille intermédiaire entre celle d'une Aigrette garzette et celle d'un Héron cendré.

Le 13 août un Héron cendré immature nourrit les deux jeunes non encore volant au nid.

On a bien à faire à un couple mixte Héron cendré femelle/mâle d'Aigrette garzette.

Un jeune Héron cendré présentant des caractères d'hybridation mais moins marqué que celui du 12 août est observé le 16 septembre dans le parcours d'observation, probablement un des autres jeunes du nid.

Ces observations expliquent parfaitement des gloussements (parade nuptiale) très tardifs émis par les mâles d'Aigrettes garzette entendus cette année jusque fin juin ; date d'audition les plus tardives enregistrée depuis 1987 que l'Aigrette garzette niche dans le parc. Il est probable que faute de partenaire disponible pour ce mâle d'aigrette, un couple mixte s'est formé.

Les cas d'hybridation entre deux espèces d'ardéidés ne sont pas rares mais ils concernent souvent des oiseaux élevés en captivité ou appartenant au même genre.

Des cas d'hybrides Héron pourpré/Héron cendré ou

Aigrette garzette/Héron gardeboeuf sont ainsi connus en France. Au parc du Zwin en Belgique (mais cette fois en captivité en volière) un couple Héron cendré/Aigrette avait produit des jeunes en

1983 et 1985. En janvier 2008 dans une saline de Sardaigne un hybride Grande Aigrette/Héron cendré est décrit par des ornithologues italiens.



**Photo 2** : Hybride Héron cendré/Aigrette garzette au parc ornithologique du Marquenterre en juillet 2018.. © Mélanie SIRON

Philippe CARRUETTE  
Canteraine,  
80120 Rue  
[philippecarruette@baiedesomme.org](mailto:philippecarruette@baiedesomme.org)

# Bilan comparatif du suivi de la migration des passereaux par le baguage au parc du Marquenterre. 2014 - 2018

Par Philippe CARRUETTE

Un programme de baguage a été mis en place en 2014 au fond des parkings du Parc du Marquenterre (80). Il s'intègre dans le programme normalisé PHENO (phénologie de la migration) développé par le CRBPO.

Quatre filets de 12 mètres de longueur sont installés dans un milieu dunaire boisé (saulaie, aulnaie) et en strate buissonnante (argousiers, troènes...).

En théorie deux séances matinales de baguage sont effectuées par semaine de début août à mi-novembre. La repasse est employée, orientée sur 9 espèces régulières en migration sur le site : Mésange charbonnière *Parus major*, Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*, Mésange noire *Periparus ater*, Rouge-gorge *Eritacus rubecula*, Merle noir *Turdus merula*, Grive musicienne *Turdus philomelos*, Roitelet huppé *Regulus regulus*, Roitelet triple-bandeau *Regulus ignicapilla* et Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*.

Cet emplacement est bien connu des bagueurs du parc puisque des opérations de baguage de grande envergure (20 filets) y ont été effectuées plus ponctuellement depuis 2004. Cela a permis d'y découvrir un potentiel très intéressant de halte migratoire surtout à partir d'octobre notamment pour les espèces à irruptions et effectuant des migrations rampantes. A l'inverse le potentiel estival est moins connu.

En 2014 le programme n'a duré que pendant le mois d'août ; seul ce mois pourra donc faire l'objet de comparaisons de cette date à 2018.

Le bilan de 2015 donne un total de 199 oiseaux bagués de 16 espèces différentes et deux contrôles, contre 45 oiseaux de 15 espèces pour le mois d'août 2014.

Le maintien régulier de deux séances efficaces par semaine en 2015 fut très difficile à mettre en place sur la durée du fait du temps disponible aux moments favorables mais surtout des conditions météorologiques (vents et pluies) qui ont ajourné de nombreuses séances pour éviter tout risque pour les oiseaux.

En 2016 les conditions atmosphériques furent bien plus favorables, avec peu de périodes de vent et de pluies permettant d'effectuer sans problème les deux matinées de baguage par semaine. Pourtant seuls 136 oiseaux furent bagués et 6 contrôles pour 18 espèces démontrant :

- la mauvaise année de nidification tant localement que pour le reste de l'Europe, la majorité des oiseaux en migration postnuptiale étant des juvéniles ;

- l'absence d'irruptions chez les espèces fréquentant la station comme les roitelets, mésanges noires, bleues ou charbonnières.

En 2017 la météorologie fut particulièrement favorable avec peu de périodes de vent et de pluies et fut une excellente année de baguage avec une nouvelle irruption spectaculaire de Mésanges noires et de Mésanges bleues et des passages conséquents de roitelets.

Une meilleure connaissance des espèces présentes sur le site a aussi permis d'optimiser l'utilisation de la repasse. Au total 273 oiseaux de 21 espèces furent bagués de fin juillet à mi novembre.

2018 est une année record en terme de captures avec 386 oiseaux, les conditions climatiques ayant été optimales pour le baguage avec la quasi absence de vent et de pluies.. Les auto-contrôles (capture d'un même oiseau à quelques heures ou jours d'intervalle) sont rares (10) et concernent des Rougegorges, Merles noirs, Mésanges bleues et huppées. Cette faiblesse illustre le rôle avant tout de halte migratoire du lieu.

281 captures concernent deux espèces le Roitelet huppé (150) avec une irruption remarquable et la Fauvette à tête noire (131) confirmant son passage important sur le site en septembre lors des années de bonne reproduction.

Commentons les résultats obtenus pour les espèces cibles et les autres espèces capturées de manière occasionnelles.

Une véritable irruption digne de celles de 1989, 2004, 2005, 2008 ou 2012 a eu lieu en 2018. Les premiers

## Roitelet huppé *Regulus regulus*



### Photo 1 :

Roitelet huppé

© Régine

LE COURTOIS

NIVART

oiseaux sont observés en migration active sur le parc le 11 septembre date très habituelle d'arrivée lors des invasions.

Les premiers oiseaux sont bagués au fond des parkings le 19 septembre. 107 oiseaux sont bagués cette année sur le site sans aucun auto-contrôle montrant bien le caractère passager de ces individus.

On note une nette prédominance des juvéniles (96) comme c'est souvent le cas dans les invasions et un sexe-ratio très en faveur des mâles, que se soit pour les adultes (7 sur 11) ou les juvéniles (61 pour 35 femelles).

Comme c'est le cas pour d'autres espèces (Pinson des arbres *Fringilla coelebs*, Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*...) les femelles ont à priori tendance à se déplacer plus au sud pour atteindre leur aire d'hivernage. Mais les femelles à la masse et souvent à l'adiposité plus faible doivent probablement aussi subir une mortalité plus forte qui a déjà certainement déjà fortement sévi si on considère qu'une partie de ces oiseaux sont originaires des bords de la Baltique ou de Scandinavie.

Les Roitelets huppés sont très sensibles à la repasse de leurs cris de contact, la très grande majorité des oiseaux étant capturés autour du point de repasse.

Lors de captures massives, la repasse est coupée pour éviter des captures supplémentaires qui

peuvent s'effectuer même quand le bagueur est en train de démailler.

Le site correspond à un passage migratoire en migration rampante uniquement en matinée où les oiseaux se nourrissent tout en se déplaçant vers le sud. La prolongation après 12h00 ne donne plus que des captures occasionnelles d'oiseaux isolés pour cette espèce. La majorité des captures a lieu tardivement, entre 9h30 et 11h00 montrant des oiseaux bien en déplacement qui n'ont à priori pas dormi sur place.

Quelques passages en matinée en décembre sur la station n'ont pas permis de déceler une présence notable en hivernage comme c'est d'ailleurs aussi le cas sur le reste du parc, sans comparaison avec les spectaculaires effectifs constatés en migration rampante. Les hivernants sur le parc étant souvent isolés ou en petit groupe avec des Roitelets triple-bandeau.

Plus de 1000 Roitelets huppés ont été bagués sur le parc au fond du poste 6 (site occasionnel de capture) par Adrien LEPRÊTRE et les guides saisonniers et 2450 à la station du Fort Vert (62) distante de quelques dizaines de kilomètres au nord.

À cette station, la moyenne annuelle pour l'espèce est de 270, ce qui montre bien l'afflux remarquable de 2018.

En 2016, l'espèce a été observée en migration à partir du 22 septembre sans phénomène d'irruption. Seuls 15 oiseaux furent bagués malgré une repasse orientée sur cette espèce pratiquement à chaque session.

Les premiers oiseaux ont été capturés à partir du 3 octobre jusqu'à la fin du programme le 15 novembre.

La majorité des oiseaux ont été capturés entre 9H00 et 12H00 heure locale et pas au lever du jour. Comme en 2015 les mâles furent majoritaires (10) et aucun adulte n'a été bagué.

En 2017 une migration importante a de nouveau eu lieu sans que celle-ci ait l'envergure d'une irruption. 33 oiseaux furent bagués avec seulement deux adultes (1 mâle 1 femelle).

Chez les juvéniles le sexe-ratio a été cette fois plus équilibré avec 17 mâles et 14 femelles. Les premiers oiseaux en migration furent observés plus tardivement le 24 septembre et les premiers bagués le 30 septembre. Le pic de capture a eu lieu dans la première quinzaine d'octobre.

Un oiseau bagué 3C2419 au fond du poste 6 à 9h15 le 30 octobre 17 comme étant une femelle de première année fut contrôlé à 10h00, montrant de nouveau le rapide contournement de l'estuaire par ces petits oiseaux lors de leur migration rampante.

En 2018, une nouvelle irruption a lieu, remarquable et probablement nettement supérieure à celle de 1989 même si à cette époque il n'y avait de station de baguage sur le parc.

Les premiers oiseaux sont notés en migration le 19 septembre. Le 14 novembre une estimation donne 10 000 à 12 000 roitelets qui se déplacent au fond du parc (812 seront bagués sur l'autre station de baguage au poste 6 ce seul jour!) et l'espèce est présente pendant plusieurs jours partout le long des sentiers du parc et dans les environs.

Comme à chaque fois qu'il y a des irruptions le pic de migration a lieu en novembre. Au total ce sont 162 Roitelets huppés qui sont bagués sur la station entre le 25 septembre et le 21 novembre, dont 95 le 14 novembre et plusieurs centaines d'oiseaux tournent autour des filets. Ce jour, en l'absence d'aides bagueurs les filets sont pliés et la session est arrêtée pour assurer la sécurité des oiseaux.

Comme chaque année les adultes sont très nettement minoritaires (4 mâles et 4 femelles). Le sexe-ratio est fortement déséquilibré avec 105 mâles juvéniles pour 47 femelles. La repasse doit provoquer un biais attirant en priorité les mâles notamment lorsque les oiseaux sont peu nombreux sur le site.

Lors du rush du 14 novembre, le sexe-ratio était plus équilibré. Comme les autres années, la majorité des captures a lieu à partir de 10H00 mais pour des raisons de sécurité (froid) en novembre la repasse spécifiquement à roitelets n'est allumée qu'en fin de matinée.

Deux contrôles d'oiseaux bagués à l'autre extrémité du parc confirment la migration rampante des oiseaux évitant en majorité de traverser la baie de Somme pour la contourner par l'arrière littoral d'où l'importance de la zone boisée au fond des parkings. Ces deux jeunes mâles sont bagués à 8h00 le 14 novembre 18 au fond du poste 6 (triangle) et sont contrôlés à 10H50 au fond des parkings montrant bien une nouvelle fois un contournement de la baie de la part de tout ou partie de cette espèce forestière.



**Photo 2 :**

Roitelet huppé

© Jacques PERSYN

## Roitelet triple-bandeau *Regulus ignicapillus*



**Photo 3 :** Roitelet triple bandeau  
© Régine LE COURTOIS NIVART

Le parc du Marquenterre est un important site national et européen de baguage lors de la migration de cette espèce.

6 oiseaux furent capturés tardivement à partir du 20 octobre 2015 (1 femelle adulte, 3 mâles et 2 femelles juvéniles). L'espèce avait été décelée en migration dès la mi-août. Deux contrôles ont été effectués d'oiseaux bagués localement au fond du poste 6 :

- 2V0003474 bagué comme étant un mâle le 9 octobre 2015 fut contrôlé sur la station PHENO le 8 novembre 2015, montrant la persistance du stationnement sur le parc et le contournement du littoral.

- 2V0003694 bagué comme étant un mâle de première année le 19 octobre 2015 fut contrôlé le 20 octobre 2015 sur la station PHENO, montrant bien le phénomène de migration rampante avec un

déplacement du littoral vers la zone intérieure sud-est pour éviter de traverser la baie de Somme.

L'espèce qui niche plutôt au centre de l'Europe n'a pas la même aire de répartition que le Roitelet huppé et ne présente pas un comportement invasionnel suite à un manque de nourriture comme ce fut le cas ce fut le cas en 2013 et les effectifs bagués sur l'ensemble du parc sont habituels voire même un peu inférieurs à une année normale.

On peut aussi noter la fidélité au lieu d'hivernage du plus petit passereau d'Europe (5 grammes) qui ne niche pas sur le site avec cette femelle juvénile baguée le 5 décembre 2014 dans un jardin de Rue (80) et contrôlée le 5 décembre 2015 exactement au même endroit !

En 2016 comme pour l'espèce précédente pas d'observation ni de capture en nombre. Seuls 3 oiseaux juvéniles ont été bagués (2 mâles et 1 femelle) les 17 et 22 octobre montrant le passage plus tardif que pour le Roitelet huppé.

En 2017 un petit phénomène invasionnel a eu lieu. Les premiers migrateurs furent observés le 14 août. 10 oiseaux juvéniles furent bagués, avec un déséquilibre dans le sexe-ratio en faveur des mâles (7 mâles pour 3 femelles). Le premier oiseau fut bagué le 4 septembre et le pic de capture eut lieu mi septembre. Au fond du poste 6 sur la deuxième station tenue par Adrien LEPRÊTRE, 51 furent bagués le 18 septembre et un nombre remarquable de 110 le 25 septembre.

Pas de phénomène d'invasions en 2018 avec une seule forte journée de passage décelée par le baguage le 19 septembre (100 bagués au fond du 6). 5 oiseaux juvéniles sont bagués sur la station PHENO (3 mâles et 2 femelles). A noter que la repasse spécifique de l'espèce provoque l'arrivée sans capture de Roitelets huppés.



**Photo 4 :**  
Roitelet triple bandeau  
© Patrick FIOLET



**Photo 5 : Mésange bleue**  
© Jean-Claude DAMIENS

### **Mésange bleue *Cyanistes caeruleus***

Une véritable irruption comme celles de 2005 ou 2011 a lieu en 2018, mais elle est détectée surtout à l'intérieur des terres, dans les marais arrière-littoraux plus que sur le littoral même. Les vents côtiers ont peut-être déporté une partie des oiseaux vers l'intérieur même si cette voie est toujours privilégiée pour cette espèce pratiquant surtout la migration rampante.

Sur la station PHENO, seuls 10 oiseaux sont bagués (5 adultes) pour près de 200 oiseaux en deux mois dans un jardin de Rue, à quelques kilomètres de là, plus à l'intérieur des terres et sans utilisation de la repasse. Néanmoins, lors des bonnes journées de migration active pour cette espèce, leur observation depuis le point de vue du parc du Marquenterre n'a pu être corrélée avec des séances de baguage. Deux Mésanges bleues contrôlées avaient été baguées en août 2014 ; il s'agissait donc probablement d'oiseaux locaux.

Pas de phénomène d'irruption en 2016 ; 8 oiseaux furent bagués (2 mâles adultes en septembre ; probablement des nicheurs locaux, 3 mâles juvéniles, 2 femelles d'un an et 1 juvénile de sexe indéterminé)

En 2017 une nouvelle invasion a eu lieu, décelée à partir de mi-septembre. 20 oiseaux (7 adultes 13 juvéniles) furent bagués souvent en même temps que des Mésanges noires dont la repasse fut utilisée en priorité. Les mâles étaient majoritaires surtout chez les adultes, la repasse utilisée en août attirant probablement les mâles adultes locaux.

En 2018, la migration active n'est quasiment pas notée depuis le point de vue et l'espèce est très peu présente en stationnement sur le parc à l'automne. 8 oiseaux sont bagués (2 adultes correspondant probablement à des nicheurs locaux) et 6 juvéniles (4 mâles, 1 femelle, 1 indéterminé).



**Photo 6 : Mésange bleue**  
© Bertrand SEIGNEZ

## Mésange nonnette *Parus montanus*

4 oiseaux ont été bagués en septembre 2015 (3 juvéniles). Cette espèce est considérée a priori comme très sédentaire. Elle niche depuis les années 1990 sur ce secteur boisé de feuillus, indispensable « trame verte », entre la vaste zone boisée du Domaine du Marquenterre et le parc ornithologique.

Ce fut l'agréable surprise de l'année 2016 avec 6 oiseaux bagués (3 notées volants et 3 juvéniles). Un oiseau adulte bagué le 16 août 2016 fut contrôlé le 21 octobre 2016, montrant la sédentarité de l'espèce.

Mais deux oiseaux juvéniles bagués le 14 novembre ayant une adiposité assez forte pourraient être soit des jeunes locaux soit des jeunes erratiques. Il serait particulièrement intéressant de pouvoir contrôler hors site ces oiseaux considérés comme sédentaires en Europe.

En tout cas ce secteur de boisement de feuillus clairs (aulnes et frênes) est particulièrement favorable à l'espèce.

Quatre oiseaux bagués en 2017 (1 adulte 1 juvénile et deux volants). 1 seul oiseau adulte bagué le 1er novembre 2018.

## Sitelle torchepot *Sitta europaea*

Un mâle adulte a été bagué en août 2015. Comme pour l'espèce précédente, elle niche sur ce site faisant la transition avec les secteurs de futaie âgée (hêtraie) du village voisin de Saint-Quentin-en-Tourmont. Le baguage et l'observation au point de vue ont montré un phénomène d'irruption en 2005 et des mouvements d'erratisme en septembre octobre. Un mâle adulte a de nouveau été bagué en 2016 le 3 septembre.

Il a été retrouvé et relâché à Saint-Quentin-en-Tourmont après s'être cogné sur une vitre le 28 octobre 2016.

L'espèce est entendue sur le site en 2018 mais n'est pas baguée.

## Mésange charbonnière *Parus major*

23 oiseaux ont été bagués en 2015 (1 seul adulte) pour aucun en août 2014. Le pic de passage de cette espèce a eu lieu en début octobre par beau temps. La majorité des oiseaux capturés en août devait concerner des familles locales en dispersion. En octobre des oiseaux à forte adiposité concernent plus des migrants. Aucun contrôle d'oiseaux notamment bagués sur la mangeoire au pavillon d'accueil n'a eu lieu.

14 oiseaux bagués en 2016 dont 4 adultes (tous des mâles). Sur les 10 juvéniles, 3 étaient des femelles. Les trois oiseaux bagués ensemble le 5 septembre (1 mâle 2 juvéniles) devaient correspondre à des nicheurs locaux, tout comme le mâle avec deux juvéniles le 13 septembre.

En 2017 a eu lieu un passage migratoire conséquent. Il fut toutefois bien moins important que la forte irruption de Mésanges bleues ou celle de charbonnières de 2012. 30 oiseaux furent bagués dont 7 adultes, uniquement des mâles (biais de la repasse en août sur des nicheurs locaux ?). Pour les juvéniles l'équilibre était quasi respecté entre les sexes. Le pic de captures a eu lieu mi-octobre.

En 2018, peu de migration active notée et faible présence en stationnement automnal sur le parc. 23 oiseaux sont bagués dont 19 juvéniles (10 mâles 7 femelles et 2 indéterminés) et 4 mâles adultes. La majorité des juvéniles sont bagués le 6 octobre, date où un petit mouvement est décelé par la surveillance visuelle de la migration.



**Photo 7 :**  
Mésange charbonnière  
© Bertrand SEIGNEZ

## Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

13 oiseaux ont été bagués en 2015 (1 seul adulte) pour deux en 2014 en août. Le pic de passage de cette espèce a eu lieu principalement depuis la première quinzaine de septembre jusqu'à début octobre.

Là aussi les 3 ou 4 meilleures journées de passage n'ont pu être exploitées par des séances de baguage. Même en l'absence de zones à baies, le site est favorable au suivi de l'espèce.

Seulement 6 oiseaux bagués dont 4 adultes (2 mâles 2 femelles) en 2016 malgré une repasse spécifique pour l'espèce notamment en septembre. Il y avait eu un couple bagué en août correspondant probablement aux nicheurs locaux. La mauvaise reproduction de l'année 2016 fut particulièrement visible sur la migration de cette espèce.

L'oiseau 7379980 contrôlé le 11 septembre 2016 comme étant un mâle de première année avait été bagué le 29/08/2016 sur le site du Triangle (fond du poste 6) montrant que les Fauvettes à tête noire contournent aussi le littoral durant leur migration.

36 Fauvettes à tête noire furent baguées en 2017 (9 adultes 27 juvéniles). Chez les juvéniles le sexe-ratio donnait les mâles dominants (19 mâles pour 8 femelles). Les captures isolées de début août ont du concerner des oiseaux nicheurs.

L'année 2018 montre l'importance du site pour la migration postnuptiale de cette espèce. Les bonnes conditions climatiques de fin septembre sont favorables aux captures. 132 oiseaux sont bagués avec un sexe-ratio déséquilibré en faveur des mâles juvéniles (73 pour 27 femelles juvéniles). Pour les adultes dont en partie des nicheurs locaux bagués en début août l'équilibre est respecté avec 12 femelles et 10 mâles.

On constate de nouveau deux pics de migration le 31 août et 1er septembre puis fin septembre. Après le 10 octobre l'espèce n'est quasiment plus baguée. (1 mâle juvénile bagué le 21 novembre 2018.)

Un mâle de première année bagué le 31 août 2018 sur la station PHENO est contrôlé le 16 septembre 2018 sur la station des dunes de la Slack à Wimereux (62) par Camille DUPONCHEEL. Cela illustre la dispersion possible vers le nord des juvéniles avant de repartir en migration vers le sud.

## Accenteur mouchet *Prunella modularis*

Deux oiseaux bagués en 2015 et 5 en 2014 concernant probablement des oiseaux locaux.

7 oiseaux bagués en 2016 (6 juvéniles) avec probablement des migrants fin octobre (ils présentaient une assez forte adiposité). Un juvénile bagué le 4 septembre 2017.

Deux adultes et un juvénile bagués en 2018.

## Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

5 oiseaux bagués en 2015 (en août) et un en 2014; des oiseaux locaux, l'espèce ayant de bonnes densités de nicheurs sur la station.

En 2016, 8 oiseaux ont été bagués, tous des juvéniles. Si la majorité provenait de la population nicheuse localement, l'oiseau bagué le 14 novembre présentait une assez forte adiposité. Malgré sa petite morphologie, on sait que cette espèce peut être un migrateur important pour les populations scandinaves avec un passage tardif qui n'est pas forcément décelé pas les programmes de baguage actuels en France.

Bien noté également dans un jardin de Rue à l'automne (bonne reproduction locale, réel mouvement migratoire ?).

En 2017, seuls deux juvéniles furent bagués en août, très probablement nés sur place.

En 2018, 7 juvéniles sont bagués dont 4 début novembre présentant des adiposités fortes confirmant probablement un passage en ce mois, reste maintenant à avoir des contrôles extérieurs !

## Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

Au moins un couple est nicheur sur le site ; 2 juvéniles ont été bagués en septembre 2015, les adultes étant entendus à proximité.

3 juvéniles furent bagués là aussi mi-septembre en 2016 avec un adulte observé à proximité.

1 mâle adulte bagué le 4 septembre et un juvénile le 25 août en 2017.

Aucun oiseau bagué en 2018 et le couple nicheur ne fut pas contacté sur le site.

## Rouge-gorge familier *Erithacus rubecula*

Le passage migratoire commence généralement fin août avec un pic mi-septembre. 14 oiseaux (4 adultes) ont été bagués en août 2014 année très favorable pour l'espèce.

Seuls 5 oiseaux ont été bagués en 2015 malgré l'utilisation régulière de la repasse spécifique pour cette espèce. Le Rouge-gorge semble cette année-là très peu présent sur le site pourtant connu pour être très favorable à sa capture lors de sa migration.

Même si quelques bonnes journées de passage nocturne n'ont pu être exploitées en séance de baguage matinale, il est probable que la reproduction de l'espèce fut médiocre en 2015 tant localement que plus au nord.

Malgré une année 2016 de reproduction médiocre en général pour la quasi totalité des espèces, il semble que se soit le Rouge-gorge qui s'en est le mieux sorti ! 22 oiseaux furent bagués en 2016 dont 6 adultes.

Les deux oiseaux adultes bagués le 2 et 5 septembre doivent correspondre à des nicheurs locaux. Pic de captures au début octobre. Un auto-contrôle d'un juvénile bagué le 6 novembre et contrôlé le 8 novembre sur place.

18 oiseaux ont été bagués en 2017 dont 8 adultes sans véritable pic de captures.

21 oiseaux bagués en 2018 dont 5 adultes ; là aussi sans véritable pic de captures de l'espèce sur le site et dans les environs. Le début de printemps froid n'a pas dû être favorable à la reproduction de l'espèce.

### Mésange huppée *Parus cristatus*



**Photo 8 :** Mésange huppée  
© Régine LE COURTOIS NIVART

C'est une espèce nicheuse dans la pinède à proximité de la station PHENO. Un adulte et un jeune sont bagués le 10 novembre 2016. Malgré une présence régulière, avec jusque 6 individus ensemble, aucun oiseau n'a été bagué en 2017.

Un juvénile, probablement femelle, est bagué le 17 novembre 2018.

L'oiseau marqué 8198520, bagué le 25 janvier 2018 à la mangeoire du pavillon d'accueil est contrôlé au fond des parkings le 12 octobre 2018.

### Pic vert *Picus viridis*

C'est un nicheur local : 2 juvéniles bagués en octobre 2015. Une femelle adulte baguée le 7 octobre 2016 et un mâle juvénile le 8 octobre 2017.

### Merle noir *Turdus merula*

Le site a toujours été particulièrement favorable à la pose des grands turdidés lors de leur migration.

La surveillance de la migration active a montré que l'année 2015 fut particulièrement médiocre pour cette espèce, traduisant probablement une mauvaise reproduction plus au nord.

4 oiseaux ont été bagués en 2015 (6 en août 2014). Du fait du fort passage de roitelets, la repasse pour les merles et les grives (tôt le matin) fut peu utilisée cette année là privilégiant la capture des roitelets.

9 oiseaux juvéniles (7 mâles) ont été bagués en 2016 où seule une journée de début novembre a montré un passage significatif de merles noirs depuis le point de vue.

Un mâle de deux ans bagué JA596534 le 1<sup>er</sup> novembre 2015 a été contrôlé localement le 6 novembre 2016.

8 Merles ont été bagués en 2017 (dont 5 mâles juvéniles) bien que le passage migratoire fut plus conséquent cette année là. Les captures se faisant tôt le matin.

En 2018 l'espèce est bien notée en migration active à partir du 29 septembre. L'utilisation d'une repasse simple peu audible de loin ne permet pas d'attirer au lever du jour suffisamment d'oiseaux en migration active : 15 sont bagués (10 mâles juvéniles 4 femelles juvéniles et 1 femelle adulte).

Un mâle d'un an bagué le 26 septembre 2018 au fond du poste 6 (triangle) sur le parc, est contrôlé sur la station PHENO le 16 octobre 2018 montrant qu'une partie des Merles noirs contourne l'estuaire en migration comme on le remarque aussi depuis le point de vue.

### Grive mauvis *Turdus iliacus*

Trois juvéniles ont été bagués au lever du jour le 16 novembre 2017, après un passage migratoire de nuit important et des stationnements sur la zone forestière de la station.

La migration est importante en 2018 à partir du 28 septembre mais il n'y a pas de captures bien que des groupes stationnent en soirée et le matin sur le site.

## Grive musicienne *Turdus philomelos*

Le site est connu pour l'observation de grives en migration en octobre mais les passages furent faibles en 2015 et en 2016 hormis cette dernière année pour la Grive litorne qui est difficile à capturer, l'oiseau restant le plus souvent au sommet des arbres.

Deux oiseaux juvéniles ont été bagués les 20 septembre et 3 octobre 2016. Un oiseau adulte le 14 octobre 2017 alors que les passages furent plus importants mais la repasse fut peu utilisée sur cette espèce.

Une importante migration est repérée en 2018 à partir du 17 septembre et jusque mi-novembre mais seulement 5 oiseaux seront bagués (2 adultes et 3 juvéniles). Le faible nombre de captures vu les passages importants est due à la faible performance de la repasse sur cette espèce en migration active se posant peu sur le site.

## Mésange noire *Periparus ater*



**Photo 9 :**  
Mésange noire  
© Régine  
LE COURTOIS NIVART

Une irruption importante a eu lieu en 2015 après celles récentes de 2005, 2008, 2010, 2012 et 2013. Des effectifs remarquables en migration rampante ont été repérés depuis le point de vue à partir du 20 septembre et jusque fin octobre.

Au total de 2008 à 2012, 1393 Mésanges noires ont été baguées au fond des parkings et au Triangle. En 2015, 1118 Mésanges noires ont été baguées au Fort Vert (62) alors qu'hors année à invasion une quarantaine d'oiseaux sont bagués en moyenne par an.

Les journées de passage les plus favorables, avec de très bonnes conditions atmosphériques, n'ont pu se concrétiser par des séances de baguage à la station PHENO. La repasse ne semble vraiment efficace pour cette espèce que lorsqu'elle est spécifique; sans mélange avec d'autres espèces.

Seuls 8 oiseaux ont été bagués en 2015 (2 adultes, 6 juvéniles dont 4 mâles). Cette année là les Mésanges noires étaient fortement concentrées sur la pinède où elles semblaient trouver une nourriture suffisante.

Aucune capture en 2016 où l'espèce est à peine observée en migration depuis le point de vue (2 le 3 octobre).

En 2017 on assista à une nouvelle irruption remarquable. Les premiers oiseaux furent observés le 28 août et les premiers bagués le 3 septembre. Au total 80 oiseaux seront bagués avec l'emploi régulier de la repasse spécifiquement pour cette espèce.

Comme c'est souvent le cas lors d'irruption, les juvéniles sont majoritaires (72) avec à l'inverse des roitelets une prédominance de femelles (45). 8 adultes ont été bagués (4 mâles et 4 femelles). Les captures se faisant tardivement dans la matinée et par vagues d'oiseaux se déplaçant en migration rampante et traversant le site.

Le pic de captures eut lieu fin septembre mais les captures se prolongèrent, comme les mouvements, jusqu'à la mi-novembre.

Un oiseau bagué sur l'autre station du parc le 7 novembre 2017 fut contrôlé à la mangeoire du pavillon d'accueil le 22 décembre 2017 montrant l'hivernage sur place de quelques oiseaux si la nourriture est disponible (12 oiseaux ont été bagués à cette mangeoire le 22 décembre, 1 le 19 janvier 2018 et 3 le 1er février). 5 oiseaux bagués au fond des parkings en octobre 2017 furent contrôlés le 22 décembre à la mangeoire du pavillon d'accueil.

Totale absence de l'espèce en 2018 sur le parc et à proximité en migration après l'invasion de 2017.

## **Pic épeiche *Dendrocopus major***

C'est un nicheur sur le site mais un passage régulier a aussi eu lieu en 2017 au cours des mois de septembre et d'octobre : 1 femelle adulte baguée le 30 septembre 2017.

Entendu en 2018 mais non bagué.

## **Pouillot véloce *Phylloscopus collybita***

1 oiseau bagué en 2015 et 3 en 2014.

7 oiseaux ont été bagués en 2016 (3 adultes) principalement dans les premiers jours de septembre, période de pic migratoire et un adulte le 15 novembre présentant une morphologie importante (aile pliée 65,5, masse 9 grammes, tarse 20,2).

Un oiseau de première année, marqué 2Y2483 a été contrôlé le 3 octobre 2016 à la station PHENO; il avait été bagué le 23 août à l'autre station du parc (poste 6), montrant la prolongation du stationnement sur le site et le contournement de la traversée de la baie de Somme par l'intérieur pour cette espèce.

En 2017 4 oiseaux ont été bagués fin septembre. Il semble que le site ne soit pas très fréquenté par les pouillots en migration.

La reproduction pour l'espèce est catastrophique cette année 2018 avec un début de printemps froid impactant les adultes revenant de migration. Le nombre de couples nicheurs s'effondre sur le parc et la présence habituelle en nombre dans les sentiers en août-septembre passe totalement inaperçue. Seuls 3 oiseaux sont bagués malgré l'utilisation de la repasse spécifique en août et septembre.

## **Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus***

1 oiseau bagué en août 2014; aucun en 2016 et 2018. 1 adulte et 1 juvénile bagués le 4 septembre 2017.

La station n'est pas un site de nidification pour l'espèce et est peu fréquentée en migration postnuptiale.

## **Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla***

C'est un nicheur sur la station où il est bien présent mais les opérations menées les années antérieures montrent que de nombreux individus peuvent être bagués en septembre, laissant penser à des mouvements migrateurs plus invasionnels que réguliers.

2 sont bagués le 22 septembre 2015; 1 en août 2014. Pas d'oiseau bagué en 2016, 1 le 25 septembre 2017. 4 oiseaux sont bagués en été 2018, probablement des oiseaux nicheurs locaux et un adulte le 21 novembre.

## **Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus***

4 juvéniles et 1 adulte ont été bagués le 29 septembre 2015. Un mouvement eut lieu en octobre vu le nombre important d'oiseaux bagués au fond du poste 6 sur l'autre station, plus proche du littoral (2 oiseaux sont contrôlés; ils avaient été bagués 3 jours plus tôt au Fort Vert -62-).

2016 a vu se confirmer ces mouvements avec 21 oiseaux bagués (10 juvéniles et 3 adultes sont déterminés); le 12 septembre un groupe important est noté arrivant du nord permettant de baguer 17 oiseaux.

Cinq oiseaux ont été bagués en 2017 fin septembre mais une bande locale a régulièrement été contactée sur le site durant toute la période de baguage. Un oiseau bagué le 13 octobre 2016 sur le site a été contrôlé le 31 août 2017.

La mésange à longue queue est une des grandes absentes de l'année 2018. 3 seulement sont capturées, ensemble, le 1er novembre, sur la commune de Cayeux sur Mer située quelques kilomètres plus au sud, dont une baguée 3E1242 à Brighton le 8 octobre 2017.

Est-ce une trace de dispersion d'oiseaux locaux ou une migration vers le sud d'un oiseau nordique ?

## **Fauvette grisette *Sylvia communis***

Le site est peu favorable à l'espèce ; 1 femelle adulte baguée en août 2014. Pas d'oiseau bagué en 2015 et 2016. 1 femelle juvénile baguée le 13 août 2017. une observée sur le site le 30 août mais pas de capture pour l'année 2018.

## **Fauvette des jardins *Sylvia borin***

1 adulte bagué en août 2014. Pas d'oiseau bagué en 2015, 2016, 2017 et 2018 malgré l'utilisation de la repasse spécifique dans la deuxième quinzaine d'août.

## **Gobe-mouche gris *Muscicapa striata***

Migrateur peu fréquent sur le parc : 1 bagué en août 2014.

## **Gobe-mouche noir *Ficedula hypoleuca***

Migrateur peu fréquent sur le site : 2 juvéniles bagués en août 2014

## **Pinson des arbres *Fringilla coelebs***

C'est un nicheur local : 4 ont été bagués en août 2014 (2 adultes, 2 juvéniles). 1 femelle adulte baguée le 6 octobre 2016. En 2018, 3 oiseaux sont bagués (1 mâle et 1 femelle adulte et 1 mâle juvénile) en octobre 2018, année où la migration est exceptionnelle. Des oiseaux stationnent sur le parking bus du site et de nombreux oiseaux survolent la station en migration active (pas de repasse spécifique utilisée pour cette espèce non ciblée ).

Au fil des années cette synthèse sera complétée pour mieux connaître cet espace du parc capital pour la migration rampante et en période d'irruption, ainsi que certaines espèces qui ne traversent pas ou peu l'estuaire mais le contournent par l'est (roitelets, Pouillot véloce, Mésange noire...). On savait son rôle capital pour le stationnement et le passage des migrateurs rampants notamment lors des invasions (Roitelet huppé, mésanges...); on connaît maintenant mieux son rôle en période estivale pour la migration de la Fauvette à tête noire.

Il a aussi une fonction capitale de trame verte boisée entre le parc, le village, et le Domaine du Marquenterre notamment pour les Mésanges nonnette et huppée, le Pic épeiche et le Pic vert, le Grimpereau des jardins et la Sittelle torchepot. Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'Écopôle du Marquenterre mettant en valeur l'entrée du parc, ce suivi est essentiel et il est important de maintenir des espaces boisés clairsemés comme corridor migratoire.

Philippe CARRUETTE  
Canteraine,  
80120 Rue

[philippecarruette@baiedesomme.org](mailto:philippecarruette@baiedesomme.org)

# Le STOC-écoute en Picardie, année 2017, dix-septième année.

Par Pascal MALIGNAT



**Photo 1** : Bruant Jaune - © Éric NIANANE

## Introduction

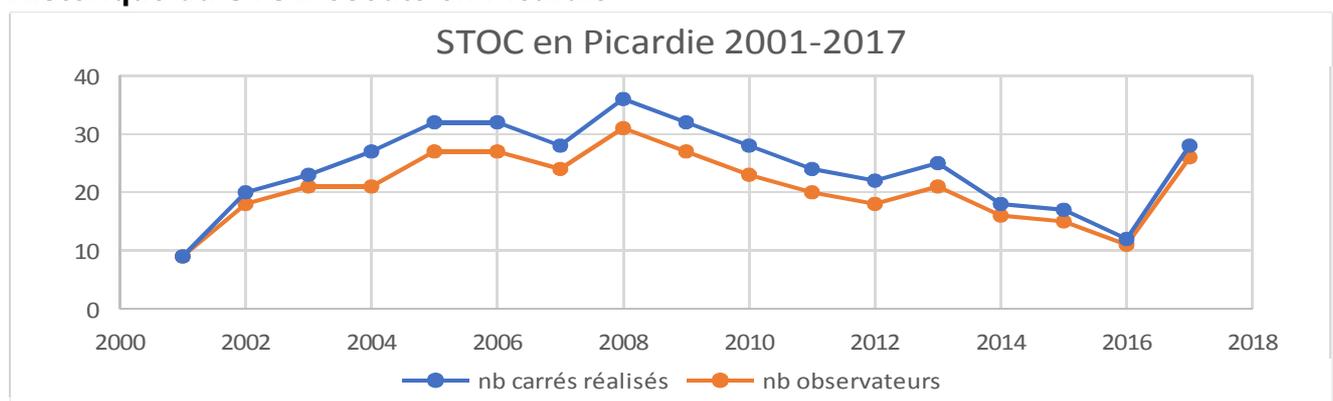
Voici, le rapport du STOC-écoute 2017, il n'y aura pas de rapport pour l'année 2016, en raison du faible taux de participation, on comptait pour cette année là, 14 participants pour 15 carrés, dont seulement 12 ont été saisis. Il était temps de réagir, car cette enquête continuait sa lente décroissance depuis 2009.

Pour 2017, je décidai de prendre la suite de Xavier COMMECY, qui a été le responsable de cette enquête durant quinze années et de la redynamiser, c'est chose faite, puisque se seront 28 carrés STOCs

pour 26 observateurs qui ont été réalisés. Il serait souhaitable de ne pas descendre sous les 25 carrés, car en deçà, cela fragiliserait l'analyse des résultats. Je vous rappelle l'importance du STOC-écoute, qui est une enquête nationale et européenne et dont les résultats sont suivis de près par le ministère de l'environnement et les décideurs.

L'ornithologue qui participe chaque année au STOC et au Wetland, aura fait un grand pas pour l'Ornithologie.

## Historique du STOC-écoute en Picardie

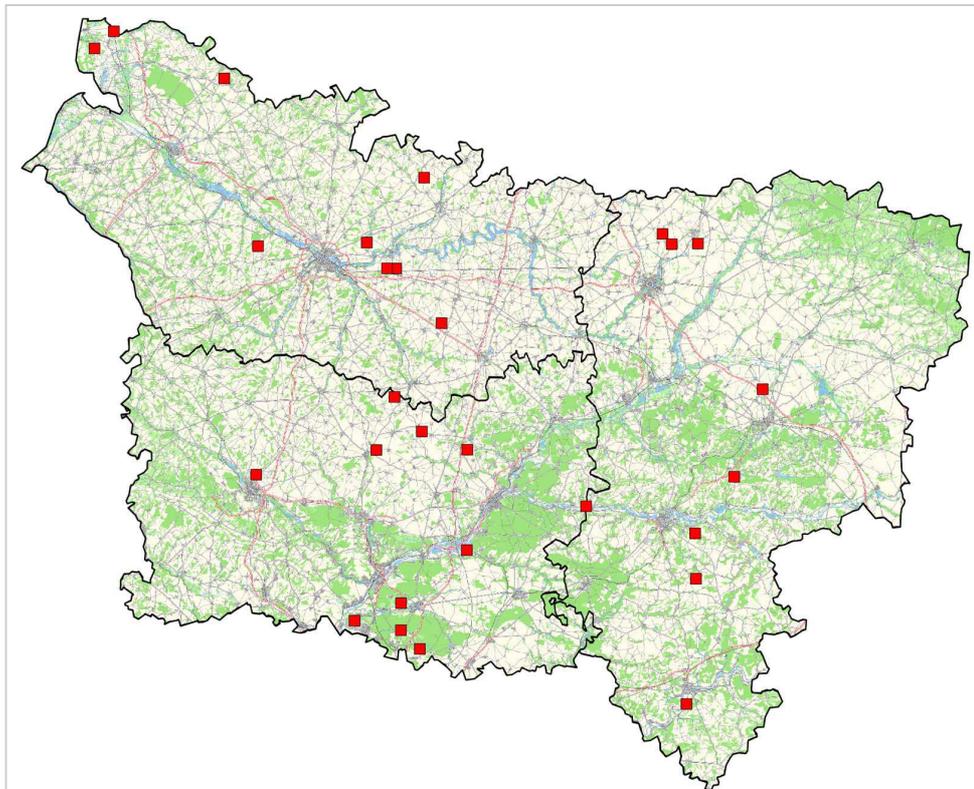


**Graphique 1** : Évolution du Stoc-écoute en Picardie

Cette année, 28 carrés ont été prospectés par 26 observateurs, certains en réalisant deux. Nous gardons 15 anciens STOCS et 13 nouveaux

viennent se greffer. La présence des anciens carrés est importante pour la pertinence des analyses dans le temps.

## Répartition géographique des Carrés



**Carte 1** : Répartition des carrés STOC-écoute en Picardie

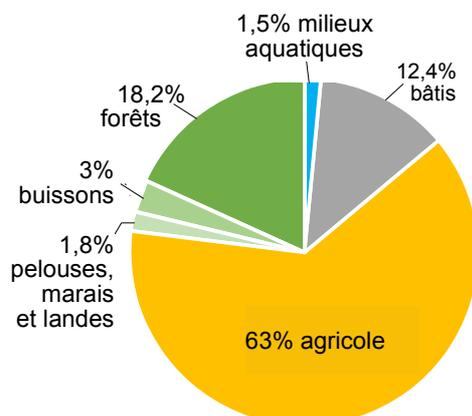
Les carrés sont répartis équitablement sur les trois départements, 90 points pour l'Aisne, 90 pour l'Oise, 94 pour la somme en raison d'un carré à cheval sur le Pas-de-Calais et la Somme.

L'ouest de l'Oise est peu représenté et malheureusement la Thiérache (région naturelle riche) est absente.

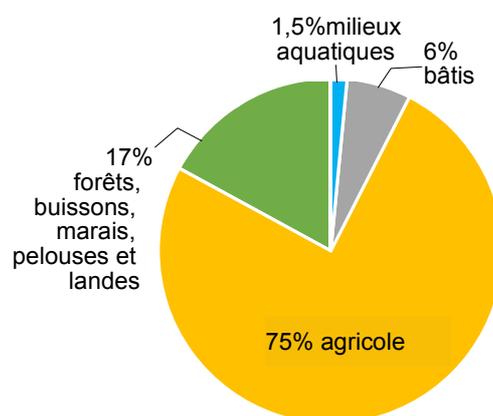
## Les milieux échantillonnés

A l'exception des milieux bâtis, la représentativité est assez semblable à celle de la Picardie. On note peu de variations des différents milieux avec les années

précédentes, ce qui permettra de réaliser des comparaisons interannuelles fiables.



**Graphique 2** : Habitats STOC Picardie

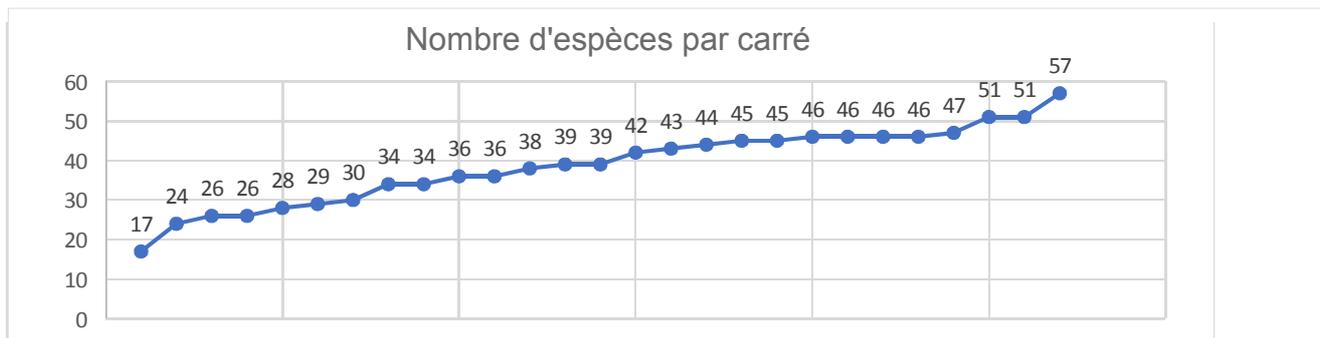


**Graphique 3** : Habitats Picardie

## Les résultats 2017

Ce sont 106 espèces qui ont été observées en 2017; la moyenne est de 38,7 par carré. En confrontant ce résultat avec celui de l'Yonne de 2014 qui était de

44,10 (F. BOUZENDORF) on pourrait comparer la richesse avifaunistique d'une région à l'autre.



**Graphique 4** : Nombre d'espèces par carré

Avec une forte augmentation du nombre de carrés cette année dont certains proches de la côte et en milieux humides, on observe l'apparition de nouvelles espèces, comparé à 2015 : Aigrette garzette, Bernache du Canada, Bergeronnette des ruisseaux, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Cigogne blanche, Cygne tuberculé, Faucon hobereau, Gorgebleue à miroir, Grand cormoran, Grèbe huppé, Mouette mélanocéphale, Martin pêcheur, Œdicnème criard, Phragmite des joncs, Pic épeichette, Pic mar, Pigeon colombin, Rousserolle effarvatte, Sterne-Pierre-Garin, Tarier des prés.

D'autres ont disparu : Chevêche d'Athéna, Epervier d'Europe, Faucon émerillon, Gobemouche gris, Milan noir et Pie-grièche-écorcheur.

### Les espèces les plus fréquentes :

Cette année le top 10 (les 10 espèces les plus contactées en nombre de points) sont : le Pigeon ramier, le Merle noir, la Corneille noire, le Pinson des arbres, la Fauvette à tête noire, l'Alouette des champs, le Pouillot véloce, le Troglodyte mignon, le Faisan de Colchide et la Fauvette grisette. Il n'est pas surprenant de retrouver 5 espèces généralistes, donc pas de grands changements par rapport aux résultats obtenus les années précédentes.

### Liste systématique :

Pour chaque espèce sont indiqués : le nombre de points avec contact, le nombre d'individus contactés et la fréquence, qui est en pourcentage le rapport entre le nombre contact, divisé par le nombre total de points échantillonnés.

### Espèces présentes dans plus de 50% des points (soit plus de 137 contacts), 6 espèces

Nb points : nombre de points où l'espèce a été contactée, effectifs : nombre d'oiseaux comptés, % : pourcentage de points où l'espèce a été contactée sur les 280 points échantillonnés.

Espèce	Nb points	Effectif	%
Pigeon ramier	193	1049	70,43
Merle noir	192	393	70,07
Corneille noire	190	538	69,34
Pinson des arbres	176	300	64,62
Fauvette à tête noire	174	282	63,35
Alouette des champs	145	337	52,91

### Espèces présentes dans plus de 40% des points (soit plus de 110 contacts), 3 espèces

Pouillot véloce	133	170	48,54
Troglodyte mignon	118	171	43,06
Faisan de Colchide	112	172	40,87

### Espèces présentes dans plus de 30% des points (soit plus de 82 contacts), 1 espèce.

Fauvette grisette	105	172	38,32
-------------------	-----	-----	-------

**Espèces présentes dans plus de 20% des points (soit plus de 55 des contacts), 9 espèces**

Mésange charbonnière	81	121	29,56
Etourneau sansonnet	79	342	28,33
Grive musicienne	71	84	25,91
Hirondelle rustique	66	171	24,08
Linotte mélodieuse	63	124	23
Rossignol Philomèle	63	87	23
Bruant jaune	60	80	21,9
Tourterelle turque	59	118	29,2
Bergeronnette printanière	58	98	21,11

**Espèces présentes dans plus de 10% des points (soit plus 27 contacts), 13 espèces.**

Rouge-gorge	55	79	20
Coucou gris	53	56	19,34
Moineau domestique	52	208	18,97
Perdrix grise	50	102	18,24
Accenteur mouchet	50	59	18,24
Bruant proyer	49	89	17,88
Mésange bleue	49	69	17,88
Pic épeiche	46	51	16,78
Corbeau freux	40	209	14,60
Verdier d'Europe	39	60	14,23
Pic vert	39	41	14,23
Pie bavarde	38	59	13,86
Bergeronnette grise	36	50	13,13

**Espèces présentes dans plus de 5% des points (soit plus de 13 contacts), 17 espèces.**

Geai des chênes	25	30	9,12
Pigeon biset	23	202	8,39
Buse variable	23	29	8,39
Rouge-queue noir	23	27	8,39
Hypolaïs polyglotte	23	27	8,38
Martinet noir	21	82	7,66
Canard colvert	21	62	7,66
Héron cendré	21	31	7,66
Chardonneret élégant	21	31	7,66
Grimpereau des jardins	20	24	7,29
Fauvette des jardins	20	21	7,29
Pouillot fitis	19	25	6,93
Tourterelle des bois	19	20	6,93
Faucon crécerelle	18	22	6,57
Sittelle torchepot	16	21	5,84
Pipit des arbres	16	21	5,84
Tarier pâtre	15	24	5,47

**Espèces présentes dans moins de 5% des points (soit moins de 13 contacts), 57 espèces**

Hirondelle de fenêtre	13	80	4,74
Mouette rieuse	13	77	4,74
Traquet motteux	13	23	4,74
Pipit farlouse	12	15	4,37
Busard Saint-Martin	12	15	4,37
Loriot d'Europe	12	12	4,37
Vanneau huppé	11	27	4,01
Tadorne de belon	9	36	3,28
Gallinule poule-d'eau	9	11	3,28
Roitelet triple bandeau	9	10	3,28
Phragmite des joncs	8	16	2,29
Choucas des tours	8	11	2,29
Bernache du Canada	7	65	2,25
Mésange à longue queue	7	31	2,25
Mésange nonnette	6	7	2,20
Rougequeue à front blanc	6	6	2,20
Caille des blés	6	6	2,20
Foulque macroule	5	14	1,82
Rousserolle effarvatte	5	14	1,82
Grand cormoran	5	7	1,82
Grive draine	5	6	1,82
Bouvreuil pivoine	5	5	1,82
Perdrix rouge	4	7	1,46
Roitelet huppé	4	4	1,46
Pic noir	4	4	1,46
Busard des roseaux	4	4	1,46
Pigeon colombin	3	6	1,10
Œdicnème criard	3	5	1,10
Faucon hobereau	3	5	1,10
Locustelle tachetée	3	4	1,10
Bruant des roseaux	3	4	1,10
Mésange huppée	3	3	1,10
Grosbec casse-noyaux	3	3	1,10
Fauvette babillarde	3	3	1,10
Grèbe huppé	2	3	0,73
Goéland argenté	2	3	0,73
Pic épeichette	2	2	0,73
Grèbe castagneux	2	2	0,73
Cygne tuberculé	2	2	0,73
Busard cendré	2	2	0,73
Aigrette garzette	1	1	0,35

Sterne Pierregarin	1	4	0,35
Goéland brun	1	2	0,35
Bergeronnette des ruisseaux	1	2	0,35
Tarier des prés	1	1	0,35
Serin cini	1	1	0,35
Rousserolle verderolle	1	1	0,35
Pic mar	1	1	0,35
Mouette mélanocéphale	1	1	0,35
Merle à plastron	1	1	0,35
Martin-pêcheur	1	1	0,35
Grive litorne	1	1	0,35
Gorgebleue à miroir	1	1	0,35
Cigogne blanche	1	1	0,35
Chouette hulotte	1	1	0,35
Bruant zizi	1	1	0,35
Bouscarle de Cetti	1	1	0,35

## Commentaires des résultats de 2017

Seulement 32 espèces sur 106 (soit 30%), atteignent les 10% des points échantillonnés, ce qui est peu.

Peut-on parler d'espèces dites communes pour celles qui ne dépassent pas les 5% des points échantillonnés, comme l'Hirondelle des fenêtres qui est un oiseau facilement détectable, même loin de sa colonie de reproduction, les roitelets, le Choucas des tours, les Mésanges (à longue queue, nonnette et huppée), la Grive draine, le Bouvreuil pivoine et surtout le Serin cini avec un seul contact pour un individu et que dire du Gobemouche gris qui n'est pas contacté cette année ?

Les autres espèces à faible taux de contact n'apportent pas grand-chose au STOC-écoute, elles concernent des espèces migratrices ou des nicheurs rares, ou bien des oiseaux d'eau, peu représentés dans cette enquête.

On peut noter tout de même l'heureux retour du Bruant zizi et du Pic épeichette ; deux espèces devenues peu communes en Picardie.

## Tendances et évolutions des espèces en Picardie de 2001 à 2017

Pour cette dix-septième année consécutive d'enquête, nous pouvons dégager des tendances, elles seront développées sur sept espèces.

- Espèces spécialistes des milieux agricoles (Alouette des champs, Fauvette grisettes);
- espèce spécialiste des milieux forestiers (Pouillot fitis, Rouge-gorge familier);
- espèces spécialistes des milieux bâtis (Hirondelle rustique),
- espèce généraliste (Pigeon ramier),
- espèce sans catégorie (Tourterelle des bois).

Ces espèces ont été classées selon leur spécialisation en respectant les groupes établis par le MNHN. (<http://vigienature.mnhn.fr/page/produire-des-indicateurs-partir-des-indices-des-especes-habitat.html>)

### La méthode.

Les tendances seront évaluées par l'abondance, c'est dire, (le nombre total d'individus d'une espèce divisé par le nombre total des points échantillonnés), malgré un turn-over des carrés.

Cette méthode permet de prendre en compte les fluctuations numériques, mais aussi les apparitions et disparitions inter annuelles intervenues sur les points, contrairement au rapport du nombre total des individus divisé par le nombre des points avec contact. La méthode utilisée pour 2017 peut être appliquée, si chaque année les pourcentages des habitats principaux sont semblables, ce qui est le cas, de plus elle nous rapproche des résultats régionaux du Nord-Pas-de-Calais ( C.LUCZAK, 2015).

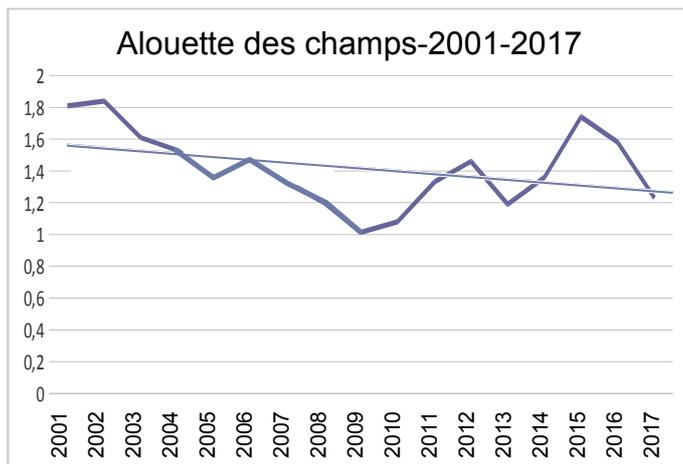
Pour illustrer ces tendances, une courbe utilisant la régression linéaire sera utilisée pour chaque espèce.

Normalement à l'échelle régionale, seules les espèces dépassant les 10% pourraient être sujettes à analyse de leur tendance dans le temps, mais on peut y inclure celle qui atteint, les 5% et plus.

## Alouette des champs *Alauda arvensis*



**Photo 2 :** Alouette des champs - © Marc SENGEZ



**Graphique 5 :** Évolution Alouette des champs

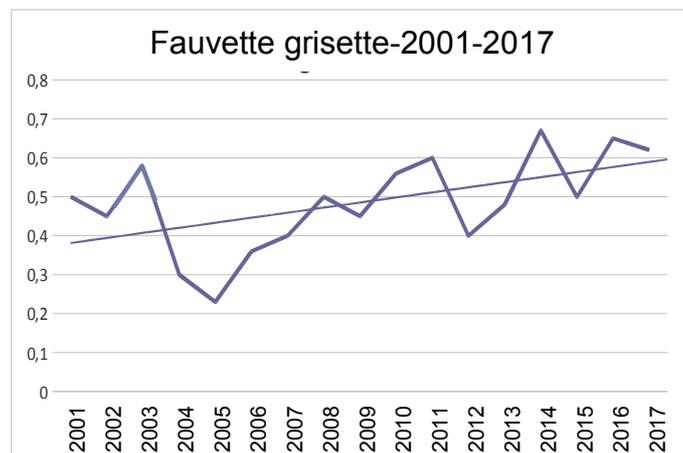
Alouette des champs	Période	Variation en %	Tendance
Picardie	2001-2017	-18,5 %	Déclin modéré
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	-54,07 %	Fort déclin
France	2001-2015	-20 %	Déclin modéré

Malgré un rebond depuis 2010, l'Alouette des champs est en diminution de 19% sur la période.

## Fauvette grisette *Sylvia communis*



**Photo 3 :** Fauvette grisette - © Éric NIANANE



**Graphique 6 :** Évolution Fauvette grisette

Fauvette grisette	Période	Variation en %	Tendance
Picardie	2001-2017	+56 %	Augmentation
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	+5,48	Non significatif
France	2001-2015	-5 %	Stable

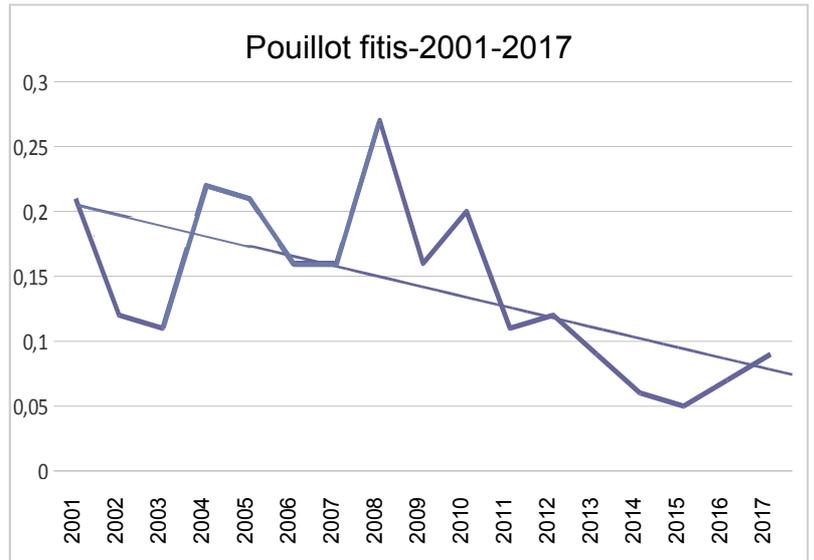
Surprenante différence avec la variation du Nord-Pas-de-Calais et de la France. Une telle augmentation pour une espèce spécialiste du milieu agricole, peut s'expliquer par le fait que la Fauvette grisette, est

une espèce insectivore et migratrice et qu'elle ne reste pas durant la mauvaise saison (période de disette alimentaire).

## Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*



**Photo 4** : Pouillot fitis - © Éric NIANANE



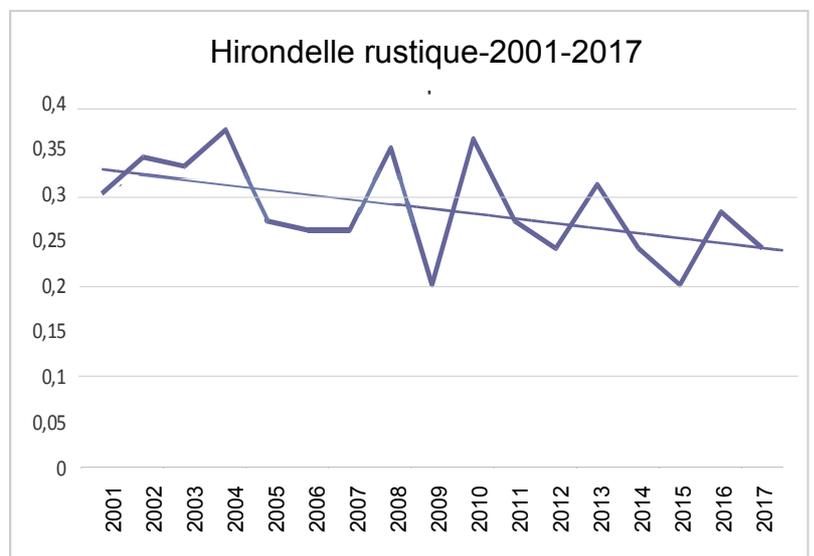
**Graphique 7** : Évolution Pouillot fitis

Pouillot fitis	Période	Variation en %	Tendance
Picardie	2001-2017	-60%	Déclin
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	-40,55%	Déclin
France	2001-2015	-31%	Déclin modéré

## Hirondelle rustique *Hirundo rustica*



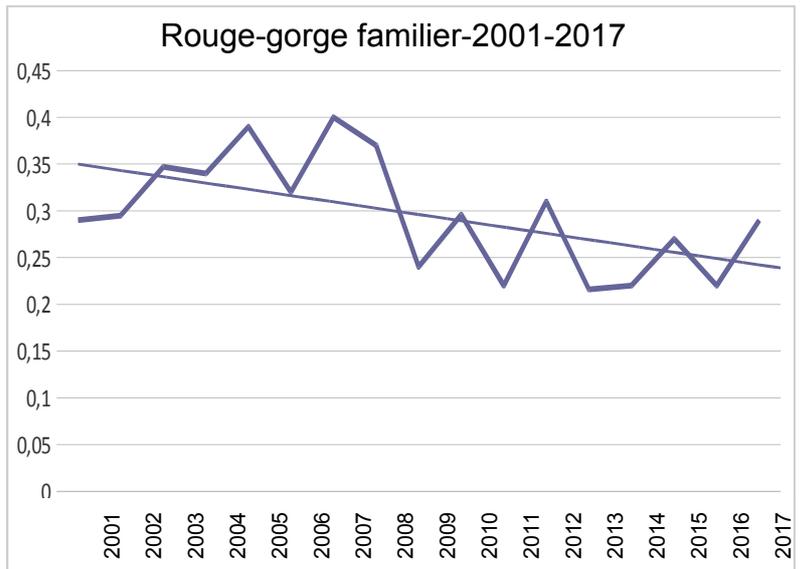
**Photo 5** : Hirondelle rustique - © Éric NIANANE



**Graphique 8** : Évolution Hirondelle rustique

Hirondelle rustique	Période	Variation en %	Tendance
Picardie	2001-2017	-26%	Déclin modéré
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	-34,28%	Déclin
France	2001-2015	-31%	Déclin

## Rouge-gorge familier *Erithacus rubecula*

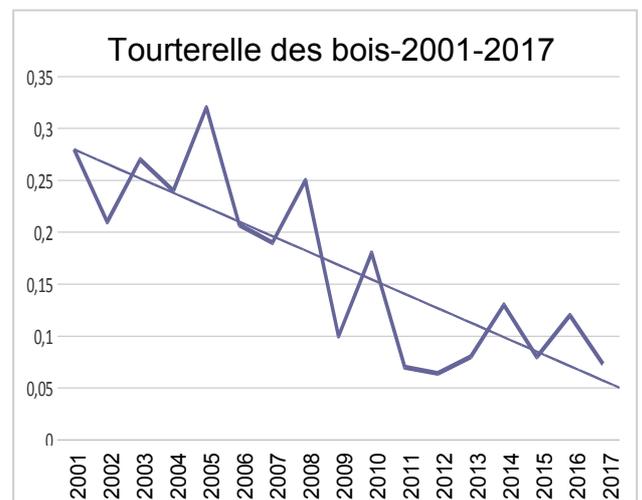


**photo 6** : Rouge-gorge - © Éric NIANANE

**Graphique 9** : Évolution Rouge-gorge

Rouge-gorge	Période	Variation en %	Tendance
Picardie	2001-2017	-31 %	Déclin
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	-26,08 %	Déclin
France	2001-2015	-25 %	Déclin

## Tourterelle des bois *Streptopelia turt*



**Photo 7** : Tourterelle des bois - © Éric NIANANE

**Graphique 10** : Évolution Tourterelle des bois

Tourterelle des bois	Période	Variation en %	Tendance
Picardie	2001-2017	-79,5%	Fort déclin
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	-77,91	Fort déclin
France	2001-2015	-48%	Déclin modéré

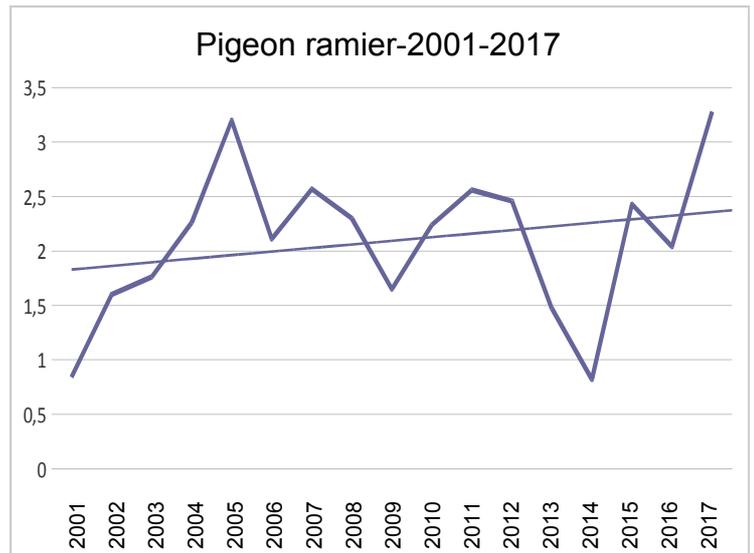
Cette espèce est en fort déclin en raison de plusieurs facteurs : problème de sécheresse dans ses zones d'hivernage sahéliennes, mais aussi à

cause de la disparition des graines sauvages durant sa période de reproduction.

## Pigeon ramier *Columba palumbus*



**Photo 8 : Pigeon ramier - © Pierre SENGEZ**



**Graphique 11 : Évolution Pigeon ramier**

Pigeon ramier	Période	Variation en %	Tendance
Picardie	2001-2017	+ 29%	Augmentation modérée
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	-8,35 %	Non significatif
France	2001-2015	+47%	Augmentation modérée

## Conclusion

Il faut prendre avec précaution les résultats des tendances car il y a peu de points EPS suivis durant les années 2001, 2014, 2015 et 2016 (moins de 200).

Pour des résultats fiables il faudrait un minimum de 250 points échantillonnés. C'est pour cela qu'il ne faut pas relâcher l'effort amorcé en 2017, cette enquête se pratique sur un suivi au long terme. Pour 2018 j'essaierai d'utiliser le logiciel de statistiques régionales R du Muséum, pour être au plus près des résultats des autres régions de France.

Les personnes intéressées pour participer au STOC-écoute, peuvent me contacter pour obtenir un carré-STOC : [pascal.malignat@hotmail.com](mailto:pascal.malignat@hotmail.com)

## Remerciements

Ces remerciements vont à tous les observateurs qui ont participé à cette enquête en 2017 et tout particulièrement à ceux qui participent depuis les premières années et dont les données solidifient les analyses du STOC-écoute : D.BAVEREL (2 carrés), E.BRIARD, X.COMMECY, P.CRANKOVIC, Y.DUBOIS, JP.FAGARD, JM.GERNET, T.HERMANT, R.HUCHIN, R.KASPRZYK, M.LACROIX, S.LEGRIS, F.LEVIEZ, P.MALIGNAT, JB.MARQUE, T.NANSOT, O.PLATEAUX,

T.RIGAUX, P.ROYER, C.SALENBIER, D.SCHILDKNECHT, G.SERVAIS, G.STEUR, Q.VAN HECQ (2 carrés), V.VAROQUEAUX, M.WINIESKY.

Je remercie également Aymeric GODET et Rodolphe LEROY pour soutien informatique et statistique, ainsi que les photographes : Eric NIANANE et Pierre SENGEZ pour leurs clichés d'oiseaux.

**Site consulté :** vigie plume  
<https://www.vigie-plume.fr>

## Bibliographie

- COMMECY X. (2015). Le S.T.O.C.-E.P.S. en Picardie. Année 2014, quatorzième année. L'Avocette 39 : 38-42.
- BOUZENDORF F. (2015). Bilan du programme STOC dans l'Yonne en 2014. Le Moyen duc (23) p. 22-29
- JIGUET F. (2011). 100 oiseaux communs nicheurs de France. DELACHAUX & NIÉSTLÉ, Paris. 224p.
- LUCZAK C. (2015). Evolution des populations d'oiseaux communs nicheurs dans le Nord-Pas-de-Calais (1995-2014). Collection : Faune du Nord-Pas-de-Calais, tome 1 GON, Lille. 216p.

Pascal MALIGNAT  
[pascal.malignat@hotmail.com](mailto:pascal.malignat@hotmail.com)  
60300 SENLIS

# Échec de la reproduction de la Sterne caugek *Sterna sandvicensis* au Hâble d'Ault en 2018

par Thierry RIGAUX



**Photos 1 et 2** : Sternes caugek - © Thierry RIGAUX



La Sterne caugek s'est reproduite avec succès en 2016 et 2017 en produisant respectivement un minimum de 100 et 125 jeunes à l'envol (RIGAUX, 2018). En 2017, un des îlots de reproduction a été piétiné par des chevaux Henson, ce qui a conduit le gestionnaire du site (le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard), en lien avec le Conservatoire du littoral, à mettre en défens les îlots de reproduction.

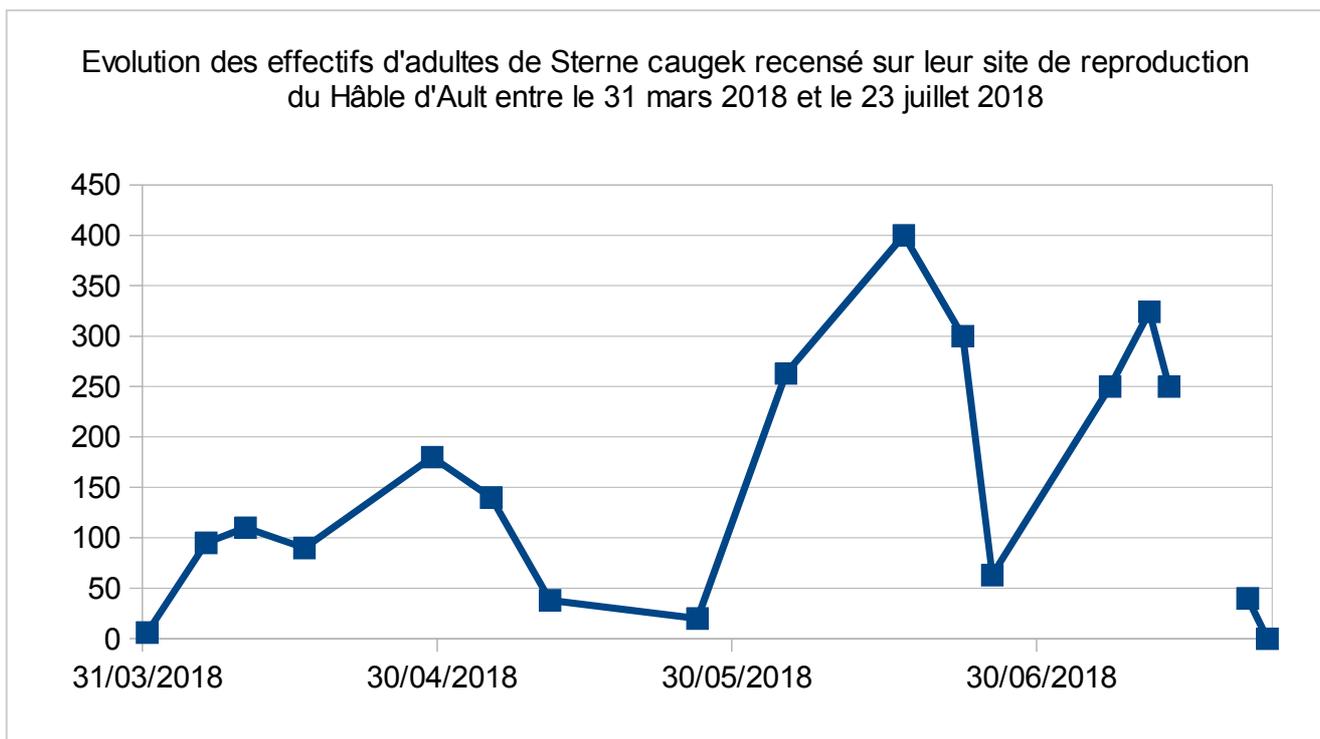
Un suivi de la nouvelle saison de reproduction a donc été engagé en 2018 afin de poursuivre la supervision de la reproduction de l'espèce, et

notamment de mesurer les bénéfices escomptés de la mesure de prudence adoptée, généralisée sur les sites de reproduction des Pays-Bas (Ruben FIJN, comm. pers.).

Les principales observations recueillies au cours de la saison de reproduction 2018 peuvent être résumées comme suit (les observations communiquées par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard sont accompagnées de la mention SMBS, celles de l'auteur de ses initiales TR) :

Date d'observation	Nombre d'adultes observés sur les îlots de reproduction (ou abords rapprochés)	Source de la donnée	Commentaires
31/3/18	6	SMBS	
6/4/18	95	TR	En compagnie d'une Sterne de Forster
10/4/18	110	SMBS	
16/4/18	90	TR	
29/4/18	180	TR	Multiples accouplements observés ; 2 oiseaux en position apparente d'incubation
5/5/18	140	TR	Curieux fléchissement de l'effectif ; aucun oiseau en position d'incubation. L'installation semble tarder
11/5/18	38	SMBS	
26/5/18	20	TR	Encore moins d'oiseaux présents mais un individu semble couvrir
4/6/18	263	SMBS	« 10 oiseaux semblent vouloir construire un nid »
16/6/18	400	TR	Installation d'un important contingent d'oiseaux. Un minimum de 30 oiseaux en position de ponte ou d'incubation
22/6/18	300	TR	50 à 70 adultes en position d'incubation. Un oiseau porteur d'une bague jaune NZC bague le 23 juin 2016 aux Pays-Bas, observé le 4 novembre 2017 en Namibie est observé sur jour sur la colonie ; il sera contacté ensuite le 24 août 2018 à Boulogne-sur-Mer (62) par Eric Petit-Berghem.
25/6/18	63	SMBS	« Absence de nids due à une inondation des îlots »
7/7/18	250	TR	250 à 300 adultes et deux pulli (minimum) âgés d'environ 2 semaines selon Ruben Fijn.
11/7/18	324	SMBS	« 15 nids et une dizaine de juvéniles volants apparemment non natifs du site »
13/7/18	250	TR	250 adultes <b>et min. 2 pulli</b> . La colonie est très difficile à dénombrer car les oiseaux sont dissimulés dans la végétation qui s'est fortement développée sur les îlots. 1 s'écarte de la zone végétalisée et va jusqu'au bord de l'eau, encadré de multiples adultes qui crient.
14/7/18	Non noté	TR	2 pulli morts, probablement ceux vus vivants la veille.
21/7/18	40	TR	Pas repéré d'autres cadavres de pulli. Les 40 adultes ne sont plus sur les îlots mais sur les berges du plan d'eau.
23/7/18	0	SMBS	« Plus aucun oiseau n'est noté »

L'évolution de l'abondance des adultes sur le site de reproduction est traduite par le graphique suivant :



En conclusion, pour des raisons qui restent inexpliquées à ce jour, la reproduction de la Sterne caugek a échoué sur le site de la « mare à limicoles » du Hâble d'Ault. Par suite de la mise en défens du site de reproduction, un éventuel piétinement de la colonie par des grands herbivores domestiques est exclu. Il est vraisemblable que ce soit une prédation naturelle de pulli qui soit à l'origine de leur mortalité et de la désertion de la colonie, même si à ce stade, cette cause d'échec n'est pas avérée.

D'après Patrick Triplet (comm. pers.), une visite des îlots après leur désertion a montré que, dans de nombreux nids, des oeufs étaient percés et qu'ils avaient donc été consommés par un prédateur, vraisemblablement une Corneille noire *Corvus corone* (toujours selon la même source). Mais il n'a pu être établi si la prédation avait été opérée alors que les oeufs étaient encore couvés ou s'ils étaient déjà abandonnés au moment où ils ont été consommés. Il a aussi été noté au cours de cette visite que d'autres nids étaient sous la végétation, ce qui aurait conduit à leur abandon par les parents.

Les difficultés d'installation de la colonie traduites par la lenteur du gonflement des effectifs d'adultes puis leur régression ont peut-être été générées par la même source que celle à l'origine de l'échec de la reproduction, à moins qu'elles n'aient été provoquées par la forte occupation des îlots par les Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus*.

Des travaux de reprofilage des berges de la mare ont été réalisés en cette fin d'année 2018. D'autres mesures sont programmées par le gestionnaire pour favoriser la reproduction à venir, dans le cadre d'un projet financé par la Fondation François Sommer.

Espérons que la météorologie de l'année 2019 maintiendra un isolement hydraulique des îlots sans qu'ils ne soient submergés pour autant pendant la période critique de la reproduction et que les mesures d'information du public programmées (pose de petits panneaux portant un message de protection) produiront les effets escomptés.

Thierry RIGAUX  
[rigaux.th@gmail.com](mailto:rigaux.th@gmail.com)  
11 rue d'Armor  
80090 Amiens  
Mobile : 06 73 30 62 46

# Comparaison des oiseaux observés dans la vallée de l'Ancre (80-62) à un siècle d'intervalle.

Par Xavier COMMECY

Pendant le travail de recherches bibliographiques pour la rédaction de « Les Oiseaux de Picardie » (COMMECY & al. 2013), nous avons trouvé cet article du capitaine J.N. KENNEDY (1918) relatant pratiquement au jour le jour ses observations sur le front, dans la vallée de l'Ancre au nord d'Albert (80), pendant les combats qui s'y déroulèrent entre octobre 1916 et mars 1917.

<https://archive.org/stream/revuefranaise5191718soci#page/242/mode/1up>

J'invite chacun à lire ce texte paru dans la Revue Française d'Ornithologie et l'on imagine sans peine le dérivatif que devait être la contemplation des oiseaux pendant cette terrible période... mais encore fallait-il noter tout ceci dans de telles conditions.

Des anecdotes étonnantes sur le comportement des oiseaux pendant ou tout de suite après les combats émaillent ce texte. Observations des plus originales dans des circonstances uniques. C'est ainsi qu'il indique que pendant les combats les plus durs, les oiseaux fuyaient... en dehors du Faucon crécerelle qu'il voyait chasser au dessus des tranchées même pendant les combats. Les premiers oiseaux à revenir sur les sites de combats étaient les Pies, les Corneilles, les Moineaux puis les Perdrix.

L'idée nous est alors venue de comparer l'avifaune de ce territoire, pour la période hivernale, un siècle plus tard... mais sans les combats !

Pour les spécialistes des oiseaux, la comparaison à la lecture de la liste des espèces disparues ou au contraire de celles qui sont apparues est sans surprise ou presque. Mais nous tenons là un exemple original qui montre bien l'évolution de notre avifaune ordinaire qu'il est souvent plus difficile de caractériser que celle des espèces plus rares qui sont souvent mieux suivies d'un point de vue numérique.

C'est ainsi qu'au cours des deux hivers 2015 - 2016 et 2016 - 2017 j'ai parcouru les lieux cités dans le texte, essentiellement le secteur de Martinsart, Hamel, Saint-Pierre-d'Ivion, Grandcourt, Miraumont, *Bihucourt* (62), *Behagnies* (62) où sont localisées le plus d'observations dans le texte de KENNEDY.

Le site de la passerelle Magenta revient souvent sans localisation de commune. Des recherches dans les archives relatant les batailles de la Somme m'ont permis de la localiser dans le bois d'Aveluy (voir par exemple : <http://1914-1918.invisionzone.com/forums/index.php?showtopic=7967> : « ... la 146<sup>e</sup> brigade d'infanterie reçut l'ordre de traverser la rivière Ancre et de prendre sa position dans les tranchées d'assemblage au bois de Thiepval,

récemment libérés par les troupes des deux divisions d'attaque. Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de l'Ouest Yorkshire ... s'ébranla le long de la voie ferrée et a traversé l'Ancre par la chaussée nord par la Passerelle de Magenta ».

Ou, autre citation : <https://livesofthefirstworldwar.org/lifestory/864861> « Comme le bombardement d'artillerie britannique précédant la bataille de la Somme a finalement cessé à 7h30 le matin du 1er Juillet 1916, le bataillon de Clough se prépare pour l'action autour du bois d'Aveluy bois. À 9 heures, après une première vague le 6<sup>e</sup> de l'Ouest Yorks " déplacé hors du bois d'Aveluy bois, à travers la Passerelle de Magenta (un pont sur les marais Ancre) dans leurs tranchées dans le bois de Thiepval. Il y avait un pilonnage intense, et le plein enfer de bataille... ».

Nous avons donc aussi prospecté – de l'extérieur, son accès étant interdit – ce bois.

5 sorties ont été réalisées sur l'ensemble du secteur (18 octobre et 26 décembre 2015; 4 décembre 2016; 28 janvier et 14 février 2017), ce qui est peu en regard d'une présence quotidienne du capitaine KENNEDY... mais les conditions d'observations n'étaient pas les mêmes.

## Résultats

Le tableau 1 présente la comparaison pour les espèces observées en 1916-17 et 2016-18. Quand le texte du capitaine KENNEDY donne des exemples précis, ils sont repris *in extenso*.

Dans ce tableau, lorsqu'une espèce a été signalée en 1916-1917 et que nous ne l'avons pas trouvée un siècle plus tard, nous distinguons dans les commentaires : « absente », le statut régional actuel de l'espèce ne laissant que très peu de chance de l'observer (espèce disparue).

Nous indiquons au contraire « non observée » quand le statut régional actuel de l'espèce permet de penser que l'espèce est toujours présente mais n'a pas été retrouvée à cause d'un temps de recherche trop limité.

Nous avons aussi consulté la base de données de Picardie Nature (ClicNat) et avons indiqué (entre parenthèses) quand une espèce avait été constatée dans ce secteur peu suivi par les ornithologues picards et que nous n'avons pas trouvée. Nous avons aussi ajouté une colonne « appellation différente », KENNEDY utilisant parfois des noms d'espèces n'ayant plus cours ; nous avons indiqué cette correspondance.

**Tableau 1** : les résultats.

		Remarques 1916 - 1917	Remarques 2016 - 2017	Conclusion	Appellation différente.
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Commun.	1 observation.	Régression ?	
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>		1 observation.	Augmentation.	
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>		Régulier. Max. 2.	Augmentation.	
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>		2 observations.	Apparition.	
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>		Régulièrement observée.	Apparition.	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	3 données. Maximum 2.	Régulier, vu à chaque sortie. Max. 9.	Augmentation.	
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>				
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>		Régulier. Max. 4.	Augmentation.	
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>		7 le 18 octobre - oiseaux d'origine domestique.	Apparition.	
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Quelques troupes.	1 observation d'un oiseau.	?	Sarcelline
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Très nombreux dans les marais de la vallée de l'Ancre, levés par milliers en novembre et décembre ! Moins nombreux ensuite. Gros passage le 22 février.	L'occupation des huttes de chasse ne permet ni la pose ni le stationnement diurnes d'anatidés.	?	<i>Anas boschas</i>
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	10 Is 10 et 16 le 22/02 à Thiepval.	Non observé.	?	
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	1 M. le 17/02 près de la passerelle magenta (1 autre ou le même ?) le 26 février à Beaucourt).	Non observé.	?	Garrot vulgaire
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>		2 observations.	Augmentation ?	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		Régulièrement observée.	Augmentation ?	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Très commun.	Régulièrement observé.	Stable.	
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>				

		Remarques 1916 - 1917	Remarques 2016 - 2017	Conclusion	Appellation différente.
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	1 le 23 octobre au dessus de la Schwaben Redoubt = près de Thiepval.	Non observé.	?	
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Régulière.	1 observation.	Régression.	
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>		Régulièrement observé.	Augmentation ?	
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	Commun,	Non observé.	Régression.	
Gallinule Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Commun.	Commune. Max. 34	Stable.	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Très commune.	Régulière. Max. 92	Stable.	
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		Régulier. Max. 104.	Augmentation.	
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	2 données.	2 données.	Stable.	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Passage nocture le 28 mars.	Non observé.	?	
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>		Régulière en petit nombre.	Augmentation.	
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	1 le 22 février à Thiepval.	Non observé.	Stable ?	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Quelques uns en hiver. Grandes bandes en mars.	Régulier. Max. 21.	Augmentation.	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		Abondante. Max. 62	Apparition.	
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Pas rare.	Localisée; connue à Englebelmert.	Stable ?	
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	1 le 5 novembre à Englebelmer.		?	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	1 donnée au dessus de l'Ancre.	1 observation.	Stable.	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1 donnée (Thiepval).	1 observation.	Stable.	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>		2 observations.	Augmentation ?	
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Petites troupes en novembre.	Absent.	Disparition.	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Très commune.	Non observée.	Régression.	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Arrivent avec les grands froids.	Quelques uns.	Stable.	
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>		1 observation.	?	

		Remarques 1916 - 1917	Remarques 2016 - 2017	Conclusion	Appellation différente.
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Commune, tout l'hiver dans les marais.	Régulièrement observée sur un site.	Régression ?	Boarule
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Quelques unes en janvier.	Quelques unes en janvier.	Stable.	<i>Hochequeue lugubre</i>
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		1 observation.	?	
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Commun.	Commun.	Stable.	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Commun.	Commun.	Stable.	
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	1 du 28 au 31/01	1 observation.	Stable.	thitys
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Plus nombreux que les grives, reste assez rare.	Très abondant.	Augmentation.	
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	2 données.	Abondante. Max. 92.	Augmentation ?	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	rare, quelques unes au plus froid de janvier à Authuille,	Quelques unes.	Stable.	
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		1 observation, 7 oiseaux.	Augmentation ?	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	quelques une en mars.	1 observation.	Stable.	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Petites troupes.	Non observé. (1 le 14/01/2017)	Régression ?	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Accidentelle.	1 observation.	Stable.	
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	Noire, 3 données.	Non observé.	Régression ?	Petite Mésange charbonnière.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	Quelques unes.	Régulière. Max. 92	Stable.	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Communes.	Régulière. Max. 92	Stable.	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>				
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	1 une fois à Authuille le 4 novembre.	1 observation.	Stable.	
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	1 le 28/01 à Mesnil	Absente.	Régression.	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Pas commun.	Régulier en petit nombre.	Augmentation.	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Très nombreuses ; jusqu'à 50 ensemble.	1 observation ; 2 oiseaux.	Régression.	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>		Régulier, par dizaines.	Augmentation.	
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Par centaines	Par dizaines. Max. 28.	Régression.	

		Remarques 1916 - 1917	Remarques 2016 - 2017	Conclusion	Appellation différente.
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	max. 6	Max. 47	Augmentation.	
Corneille mantelée	<i>Corvus corone cornix</i>	2 données	Absente	Disparition.	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Très commun, par centaines.	Très commun, par dizaine. Max. 150.	Stable.	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Très commun.	Non observé.	Régression.	
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Des troupes de 10 et 20. Parfois plus nombreux que les Moineaux domestiques.	Absent	Disparition.	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Commun	Commun.	Stable.	
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	1 en janvier	Non observé.	?	Pinson des Ardennes
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Petites troupes	Régulier.	Stable.	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Rare ; quelques uns en hiver.	1 observation.	Stable.	
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>				
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	50 en octobre. Pas vue en hiver.	1 observation ; une bande de 85.	Augmentation ?	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Commun ; des quantités parfois.	1 observation.	Régression.	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	1 ou 2 le 30 octobre à Mailly-Maillet.	Absent.	Régression.	
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	1 le 22/11 à la passerelle Magenta	Non observé.	Stable ?	

**Tableau 2** : Conclusions

Comparaison des statuts sur les deux époques	Nombre d'espèces
?	10
Apparition	4
Augmentation ?	7
Augmentation	11
Régression ?	4
Régression	9
Stable ?	3
Stable	21
Disparition	3

### Conclusion

Cet exemple original permet, à petite échelle d'avoir une idée de l'évolution des espèces d'oiseaux présentes dans une région en un siècle dans ce contexte particulier.

Le tableau 2 reprend les conclusions sur l'évolution des statuts des espèces.

Soit pour 72 espèces traitées, 18 apparaissant en augmentation, 13 en régression, 24 stables et apparition de nouvelles espèces (4) alors que 3 ont disparu.

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

## LES OISEAUX DANS LA VALLÉE DE L'ANCRE DURANT L'HIVER 1916-1917

Par le capitaine J. N. KENNEDY, M. C., R. A.



L'Ancre est un tributaire de la Somme qui prend sa source sur le plateau de Bapaume et qui s'écoule, suivant les pentes du versant sud, à travers une longue et irrégulière vallée dont la direction générale est Sud-Ouest et Sud. La contrée calcaire qu'elle traverse est légèrement ondulée, ouverte, avec peu de hautes collines, et s'élève rarement à plus de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Au-dessus de Miraumont, l'Ancre est juste un grand ruisseau, généralement à sec, excepté après de fortes pluies. Au-dessous de ce village, elle pénètre dans une profonde vallée, et, en arrivant entre les crêtes de Puisieux et de Courcelette, elle augmente rapidement de volume. Au-dessous de Grandcourt il y a sur chaque rive une ceinture de terrains marécageux qui s'élargit considérablement entre Saint-Pierre-Divion et Aveluy, et on y rencontre des nappes d'eau profonde et de grands lits de roseaux d'où émergent des arbres.

C'est dans cette partie marécageuse que les Oiseaux étaient le plus nombreux, bien qu'il y tombât beaucoup d'obus destinés aux routes du voisinage. Nous fûmes à même de l'explorer dans un canot construit à l'aide d'une couverture de tranchée imperméable tendue sur un grossier cadre de bois.

Comme je l'ai déjà mentionné, la contrée est en général très ouverte, les haies et les arbres y étant rares, excepté dans les villages. Le bois d'Aveluy, qui couvre un carré d'environ un mille de côté, fut peu intéressant au point de vue ornithologique, quoique, comparativement, étant peu bombardé. Quant au bois de Thiepval, il n'est plus digne du nom de bois ; c'est plutôt une collection de troncs brisés et déchiquetés.

Les notes d'après lesquelles cet article a été écrit furent prises avant et pendant notre avance à travers la vallée de l'Ancre, entre le commencement d'octobre 1916 et la fin de mars 1917. La batterie de soixante livres, à laquelle j'appartenais alors, fut successivement en position près de Martinsart, Hamel, Saint-Pierre-Divion, Grandcourt, Miraumont, Bihucourt et Béha-gnies. Entre Saint-Pierre-Divion et Miraumont, la contrée fut dévastée par notre tir, les villages nivelés, les arbres rasés, et le sol lui-même si éventré par les obus qu'il restait à peine un simple brin d'herbe. Laisant derrière nous cette région désolée quand l'ennemi commença sa retraite, nous arrivâmes à Irlès, contrée n'ayant pas souffert, et sur le plateau de Bapaume l'avifaune était à peu près normale.

Il n'est pas douteux que les combats qui y eurent lieu eurent pour effet

Copie de la Revue Française d'Ornithologie. Consultée le 30 janvier 2019.

Xavier COMMECY  
4 Place Godailler Decaix  
80800 Gentelles  
[xavier.commecy@wanadoo.fr](mailto:xavier.commecy@wanadoo.fr)

## • Recommandations aux auteurs

**Les manuscrits assortis des illustrations, graphiques et photographies sont soumis à un comité de lecture avant publication, ils sont à adresser au rédacteur en chef Xavier COMMECY par courrier électronique en fichier attaché.**

**Le manuscrit suivra autant que possible le plan suivant :**

- introduction situant le sujet et posant le problème ou la question,
- matériel et méthodes,
- résultats, discussion, conclusion.

Il comprendra : le titre complet indiquant la localisation du site d'étude, une proposition de titre courant, les noms du ou des auteurs avec les prénoms en toutes lettres, l'adresse complète (postale et courriel), ou les différentes adresses si nécessaire.

Tout article sera accompagné d'un résumé en français d'une dizaine de lignes au maximum, de mots-clés et, si possible, de la traduction en anglais du titre, des mots-clés et du résumé.

Les textes en version informatique seront rédigés sous un logiciel de traitement de texte et présentés de la manière la plus simple possible, sans mise en page.

Les titres et sous-titres seront en caractères gras mais le reste du texte sera en Arial d'un corps de 10 points avec un alignement à gauche sans enrichissement des caractères (gras, souligné, etc). Les paragraphes seront marqués par deux retours chariots. Les noms scientifiques seront en italiques.

Par convention, les noms scientifiques de genre et d'espèce sont accordés au masculin. Les noms d'espèce s'écrivent en minuscules sauf pour la première lettre du nom de genre. Les noms vernaculaires peuvent être utilisés si un rappel de l'équivalence du nom scientifique est fait à la première mention du nom vernaculaire. Les noms de genre, famille, ordre, classe et embranchement prennent une majuscule sauf s'ils sont employés comme nom générique de plantes ou d'animaux.

**Les illustrations** (graphiques, cartes, tableaux, photos, dessins, croquis) devront répondre aux critères de qualité détaillés ci-dessous. Ils seront numérotés, signalés dans le texte par leur titre et leur légende en caractères de couleur et fournis à part, dans le format suivant :

- les figures (courbes, diagrammes) dans un fichier au format tableur avec la feuille de données ;
- les tableaux au format tableur ;
- les dessins et croquis à une résolution de 300 dpi et au format .jpeg ;
- les photos numériques en taille 10x15 cm, à une résolution de 300 dpi et au format .jpeg ;
- les versions numérisées des documents, de taille 24x36 mm en 2700 dpi et au format .jpeg ;
- chaque illustration sera accompagnée d'une légende avec, si possible, sa traduction en anglais ;
- on veillera à ce que la taille de chaque illustration soit compatible avec le format A4 vertical de la revue, en restant lisible.

**Les références bibliographiques** seront regroupées en fin d'article et rangées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Elles doivent toutes être citées dans le texte sous la forme : nom de l'auteur (en petites majuscules) suivi d'une virgule puis de l'année de publication, le tout entre parenthèses (AUTEUR, année de publication). S'il y a deux auteurs, ils sont tous les deux cités, s'il y en a plus, seul le premier est cité suivi de « *et al.* ».

Les références bibliographiques doivent mentionner au minimum :

- **Livre** : auteur(s), année, titre. Éditeur. Ville d'édition. Nombre de pages.

Exemple : DUBOIS P. J., YESOU P. MARÉCHAL. P. & OLIOSO G., 2000. Inventaire des oiseaux de France. Nathan, Paris. 400 p.

- **Article** : auteur(s), année, titre. Titre de la revue, volume. Tome, pages.

Exemple : KERAUTRET L., 1991, Une liste rouge des Amphibiens et des Reptiles pour le Nord - Pas-de-Calais, Le Héron, 24(1) : 46-47.

- **Rapport d'études** : auteur(s), année, titre. Structure(s) maître(s) d'ouvrage, structure(s) maître(s) d'œuvre, nombre de pages.

Exemple : DELCOURTE M., FARDOUX P., HÉLIN Ch., 1996. Statut de l'Engoulement d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) dans les forêts domaniales du Parc naturel régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut : la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers et la forêt de Marchiennes. Mémoire de stage de Maîtrise de Biologie des Populations et des Écosystèmes, Office National des Forêts et Université des Sciences et Technologies de Lille. 38 p + annexes.

- **Sites Internet** (limités aux sites des institutions officielles, des universités, des musées, des scientifiques, etc.) :

auteur(s), année de publication, titre de la page, adresse complète de la page, date de consultation ;

Exemple : FRANÇOIS R., 2004. Engouement potentiel en forêt de Compiègne.

<http://fr.groups.yahoo.com/group/obspicardie/message/5926> [consulté le 19/02/08].

**Le texte** sera relu par les membres du comité de relecture permanent et éventuellement par des membres des programmes concernés par la publication. Le texte sera ensuite retourné à l'auteur (ou au 1<sup>er</sup> auteur) par le rédacteur en chef de la publication si des modifications sont proposées. Après acceptation de la version révisée par l'auteur et le comité de lecture, l'article sera mis en page et publié.

Un tiré-à-part en version informatique au format PDF pourra être adressé à chaque auteur qui le souhaite.

**L'envoi d'un article à la rédaction de l'Avocette suppose que l'(es) auteur(s) a (ont) pris connaissance des recommandations et qu'il(s) les accepte(nt).**